

Question de privilège soulevée au Conseil

Qu'on refute les accusations ou qu'on enquête

Le conseiller Hervé Ravary souleva une question de privilège

A midi, à la séance du conseil municipal, M. Hervé Ravary, l'un des représentants de l'Association des marchands détaillants au conseil, a soulevé une question de privilège à la suite des articles du *Devoir* sur le régime de la pègre à Montréal.

M. Ravary enregistre sa protestation formelle contre le silence de l'exécutif sur les accusations portées par Me Max Plante et il demande la convocation d'une assemblée spéciale du conseil afin que cette question soit vidée une fois pour toute.

"Le 25 juillet dernier, le magazine *Times*, déclare M. Ravary affirmait dans un article spécial que la situation du vice et du jeu dans notre ville était redevenue florissante depuis le départ de Me Pacifico Plante, ancien directeur adjoint du service de la police en charge de l'escouade de la moralité, et qu'elle est restée inchangée depuis que le maire Houde a été investi de nouveaux pouvoirs."

M. Ravary poursuit: "On se souvient que le 26 juillet dernier le conseiller Harold D. Fewkes a vivement protesté, devant le conseil réuni, contre les accusations contenues dans cet article. Il a même demandé que le conseil écrive à la direction de la revue pour la sommer de prouver ces avancées ou de rétracter ces accusations."

M. Ravary, en conclusion, dit qu'il enregistre sa protestation formelle contre le silence sur les accusations portées par Me Pax Plante et demande la convocation d'une séance spéciale du conseil pour voir toute la question.

Plusieurs conseillers prennent actuellement part au débat soulevé par cette question de privilège. M. J.-M. Savignac propose, pour sa part, la formation d'une Commission de police. Le maire Camille Houde déclare qu'il a connaissance à Montréal, présentement, les conditions de la moralité peuvent difficilement être meilleures pour une ville de cette étendue. "Elles sont en tout cas meilleures que dans toutes les villes où la distribution du *Times* est grande."

Me Guy Vanier demande au Comité exécutif de tirer la situation au clair dans l'intérêt du Conseil municipal et de la bonne réputation de la ville. M. Marcel Lathuille appuie la suggestion de M. Savignac au sujet de la formation d'une Commission de police.

(Le débat continue au moment où nous allons sous presse).

NOUVELLES MINES D'ALUMINIUM

Manchester, 20 (C.P.) — The *Manchester Guardian* note aujourd'hui en page financière que la Grande-Bretagne pourrait bien ne plus dépendre exclusivement du Canada pour ses achats d'aluminium.

Le journal libéral précise que la Grande-Bretagne pourra obtenir de grandes quantités d'aluminium du Bornéo et de la Côte de l'Or, alors que de vastes projets de développement sont en cours à ces deux endroits. Le journal précise qu'il s'écoulera quelques années encore avant que les livraisons soient faites à la Grande-Bretagne, mais que ces nouveaux développements changeront complètement le marché de l'aluminium dans le monde.

Prix réduits des véhicules Ford

Détroit, 20 (A.P.) — The Ford Motor Company a annoncé aujourd'hui certaines réductions de prix de ses véhicules. Une réduction variant de \$20 à \$80 est consentie sur certains modèles de camions. Une autre réduction de \$148 est accordée sur les "Station Wagon".

LES AMIS DU "DEVOIR"

Le banquet du quarantième anniversaire de la fondation du *Devoir* est organisé, comme on le sait, par "Les amis du *Devoir*". Cette association, dont le but est d'aider notre journal de toutes façons, existe depuis une trentaine d'années. Son président a toujours été le Dr J.-B. Prince dont la fidélité à M. Bourassa et au *Devoir* ne s'est jamais démentie.

Le comité qui organise le banquet du quarantième anniversaire comprend, outre le Dr Prince comme président, M. F. A. Sénécal, imprimeur, Me René Paré, président de la Société des Artisans, M. Benjamin Bédard, marchand d'appareils électriques, M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., le Dr Philippe Hamel et Me René Chalouit, de



AU MONTREAL KIWANIS — MM. MacNamara et Percy Bengough, respectivement sous-ministre du travail fédéral et président du Congrès canadien des métiers et du travail, ont prononcé hier des discours sur la question du chômage au Club Kiwanis. Sur cette photo, ils sont toutefois séparés par le président du Kiwanis, M. Ralph R. Johnson.

M. Bengough demande au gouvernement de trouver du travail aux 300,000 chômeurs

Notre service d'emploi est le mieux organisé du monde, rétorque le sous-ministre MacNamara

M. Percy Bengough, président du Congrès canadien des métiers et du travail, a prononcé hier un discours sur la situation du chômage au Club Kiwanis. M. Bengough a déclaré que l'on comptait actuellement un total de 300,000 sans-travail au Canada. Cet état de chose a-t-il ajouté, ne peut se prolonger plus longtemps sans causer un préjudice certain tant pour la classe ouvrière que pour le gouvernement.

M. Bengough a de plus fait remarquer que le maintien de l'emploi à un haut niveau était la plus sûre façon de maintenir le pouvoir d'achat. "Nous avons trouvé de l'argent pour faire la guerre, nous devons en trouver pour mettre en application le programme de travaux publics du gouvernement fédéral. Il n'est pas en effet un seul village canadien qui n'ait besoin d'un minimum certain nombre d'améliorations publiques."

Le président du Congrès canadien du Travail et des Métiers a en outre demandé l'établissement d'un programme d'assurance santé, sur une "base collective". "Il n'est pas normal, a-t-il assuré, que les vieux travailleurs qui pendant des années ont mis leurs forces au service de la nation soient aujourd'hui privés de soins médicaux faute d'argent."

Le président du syndicat s'est en outre félicité de la collaboration efficace qui existe entre les syndicats canadiens et ceux des Etats-Unis. Cet état de chose, a-t-il précisé, nous a permis dans plusieurs cas d'obtenir des résultats plus certains. Il a de plus déclaré que son syndicat était radicalement anticommuniste. "Nous avons tout intérêt, c'est-à-dire la classe ouvrière a tout intérêt à ce que l'industrie soit prospère."

Le président du syndicat s'est en outre félicité de la collaboration efficace qui existe entre les syndicats canadiens et ceux des Etats-Unis. Cet état de chose, a-t-il précisé, nous a permis dans plusieurs cas d'obtenir des résultats plus certains. Il a de plus déclaré que son syndicat était radicalement anticommuniste. "Nous avons tout intérêt, c'est-à-dire la classe ouvrière a tout intérêt à ce que l'industrie soit prospère."

LES TRAVAILLISTES SUR LES ONDES

Londres, 20 (Reuter) — Le parti travailliste a nommé aujourd'hui une équipe de cinq radiodiffuseurs pour mener ses chances de réélection le 23 février prochain, parmi les classes "flottantes" de l'électorat.

Les observateurs politiques signalent que les membres de l'aile gauche du parti ont été écartés de cette équipe. Les conservateurs remarquent surtout l'absence de Aneurin Bevan, ministre de la Santé, qui paraît-il, serait trop radical pour cette partie de la population incertaine.

L'équipe de radiodiffuseurs comprend M. Clement Attlee, premier ministre, M. Ernest Bevin, secrétaire des affaires extérieures, M. Herbert Morrison, assistant-premier ministre. Avec les trois grands du parti, on remarque John Griffiths, ministre de l'Assurance nationale, et Margaret Herbyson, membre du parti.

L'équipe de radiodiffusion conservatrice est encore incomplète.

Québec, Me René Hamel, de Shavignin, M. François Adam, de Saint-Hyacinthe, etc.

Comme on le sait déjà, c'est le Dr J.-B. Prince qui présidera le banquet du 12 février. Les organisateurs viennent d'être assurés de la présence de plusieurs autres personnalités canadiennes-françaises: M. le chanoine Lionel Groulx, le Révérend Père Papin Archambault, S.J., le Dr L.-P. Roy, rédacteur en chef de l'Action Catholique, M. Camille L'Heureux, rédacteur en chef du Droit, etc.

On peut se procurer des billets, prix \$3, en s'adressant à M. Alexandre Cousineau, organisateur, de la Société St-Jean-Baptiste, P.L. 1131, ou au *Devoir*, 434 rue Notre-Dame, B.E. 3361.

M. MacNamara

De son côté, le sous-ministre du travail, M. MacNamara, a souligné les transformations profondes par lesquelles étaient passées les conditions de travail au cours de la première moitié du siècle. Il a rappelé que les salaires de l'ouvrier n'étaient, en moyenne, que de 15 cents de l'heure en 1900 et que le Canada ne comptait pas plus de 10,000 syndiqués à cette époque. D'ailleurs, le gouvernement fédéral n'a créé le ministère du travail qu'en septembre 1900.

C'est peu après la création du ministère du travail que les négociations entre les syndicats et les employeurs ont commencé. Elles sont devenues depuis la base même des relations ouvrières. M. MacNamara a en outre déclaré que le gouvernement canadien possédait le meilleur service d'emploi du monde. Ce service, maintenant, assure le sous-ministre, le niveau du chômage le plus bas possible, et tente de maintenir la plus grande cordialité entre employeurs et employés.

Enfin, M. MacNamara a fait savoir que les ouvriers canadiens payent chaque année une somme de \$6,000,000 en assurances-chômage et que la seule ville de Montréal apporte une contribution de \$1,500,000.

Les affaires sont en baisse dans 2 ports de l'est

Halifax, 20 (C.P.) — Il y a une crise grave dans deux ports de la côte de l'Atlantique aujourd'hui. Les chefs unionistes disent que c'est la pire qui se soit vue au Canada en 25 ans.

Les affaires vont mal à Saint-Jean et Halifax.

M. J. J. Campbell, chef de l'Association des 2,000 débardeurs de Halifax, a dit que cette diminution des affaires lui rappelait les années de dépression.

A Saint-Jean, M. Richard Shiels, président d'un local de débardeurs, a dit que la situation est la pire qu'il ait vue en 25 ans.

Le gérant du port, M. Russell Yuill, a dit que le nombre des vaisseaux venus au port et partis du port est à peu près le même que celui de l'an dernier. Mais les cargaisons exportées ont diminué et plusieurs des vaisseaux transportaient du grain.

L'inondation donne quelque espoir

Chicago, 20 (A.P.) — La menace de l'inondation des eaux dans l'ouest central des Etats-Unis, la pire depuis 13 ans, montre certains signes d'espoir, aujourd'hui. Même si elle menace certaines nouvelles régions, son intensité décroît d'heure en heure.

Le Mississippi et ses affluents ont causé de nouvelles inondations dans le Tennessee et l'Arkansas. Mais le fleuve semble avoir atteint son plus haut point de hausse de niveau.

La phase critique de l'Ohio semble aussi en voie d'être dépassée, surtout si la température se met au beau.

Partout les ingénieurs de l'armée sont sur la réserve, et patrouillent sans cesse les régions inondées pour porter secours aux familles qui ont dû évacuer, et tenir par des digues les eaux en respect.

Dans toutes ces régions la température se maintient autour de zéro, ce qui maintient la hausse du niveau.

Tentative de vol au consulat de Suède à Montréal

Au consulat de Suède, 1511, rue Bishop, des inconnus ont pénétré la nuit dernière, et ont appareillé tenté de voler. Ils se sont introduits, par effraction, par la fenêtre arrière. Ils ont bouleversé le bureau et tenté de briser un coffre-fort. On ne sait encore s'il y a eu vol. C'est le concierge M. John Fure, qui a porté plainte, dans cette affaire, après avoir découvert cette tentative de vol.

N.-Y. commence d'en avoir assez des "jours secs"

New-York, 20 (A.P.) — On a pu noter aujourd'hui une attitude générale d'ennui chez les New-Yorkais, tandis que l'administration municipale les priait de rationner leur consommation d'eau, pour la troisième "journée sèche" depuis qu'on a signalé une disette dans les réservoirs d'aqueduc de la métropole américaine. Encore une fois, nombreux ont été les résidents de New-York qui ont tenu à se raser quand même impeccablement; mais les autorités assurent que, dans l'ensemble, la population manifeste une collaboration plus notable que la semaine dernière, lors de la seconde "journée sèche". En de telles occasions on a pu maintenir aux environs de 800,000 gallons d'eau une consommation qui est normalement supérieure à 1,000,000,000 de gallons.

Le pape a été examiné par des médecins

Cité du Vatican, 20 (Reuter). — Les autorités du Vatican ont révélé aujourd'hui que Sa Sainteté le pape Pie XII avait été examiné par plusieurs médecins ces jours derniers.

Les spécialistes recherchent la cause de douleurs rhumatismales qui empêchent le Pape, depuis quelques semaines, de faire sa marche quotidienne dans les jardins du Vatican.

Le médecin personnel du Pape, le Dr Riccardo Galeazzi Lisi, assistait aux examens.

Les autorités ont dit qu'il n'y a pas à s'alarmer.

Bandit arrêté par un chauffeur

Un chauffeur de taxi, M. Joseph Joly, demeurant à 7941, rue Fabre, a été l'auteur d'une arrestation, hier soir, immédiatement après un vol commis contre la personne de M. Christy Saros, restaurateur à l'établissement Rex, sur la rue Saint-Denis.

Deux apaches, revêtus de l'uniforme de l'armée, entrèrent chez M. Saros pour prendre une consommation. A la demande du proprio, ils refusèrent de payer et le forcèrent sous la menace d'un coutelet à leur remettre la somme de \$30. Ils prirent la fuite.

Le chauffeur de taxi qui les vit sortir fit monter M. Saros et entreprit de les poursuivre. Rue Saint-Denis, près d'Ontario, ils s'emparèrent d'un des bandits, porteur du coutelet et de la somme. L'autre réussit à s'enfuir.

Hier soir, le bandit a confessé son vol, et l'escouade des vols à main armée, sous la direction du sergent-détective Léopold Guérin, s'attend à mettre la main sur l'autre d'ici quelques heures.

MONTREAL, VILLE OUVERTE

Lewis conseille lui-même à ses mineurs de reprendre le travail

Rébellion ouverte de 90,000 hommes — Les réserves de charbon à leur plus bas niveau depuis 15 ans

Pittsburgh, 20. (A.P.) — Aux réunions tenues hier chez les mineurs de Pennsylvanie et de Virginie-Ouest, les grévistes du charbon ont ouvertement manifesté leur rébellion aux ordres du président général de leur union, John Lewis, en forçant au silence les chefs locaux qui venaient les prier de reprendre le travail lundi prochain.

Lewis se trouve en ce moment dans une situation étrange, lui qui a si souvent "suggéré" ce qui voulait dire: ordonné — des grèves. C'est maintenant lui qui réclame que les 90,000 min-urs unionistes en grève en reviennent à la semaine de 3 jours de travail. Mais plusieurs des grévistes répondent que le revenu de 3 jours seulement de travail par semaine est insuffisant et qu'ils aiment aussi bien ne pas travailler du tout.

Entre temps, l'association des producteurs de charbon du sud des Etats-Unis révèle que les réserves de combustible américain déjà extrait ne sont plus que de 22,000,000 de tonnes, soit ru plus bas niveau depuis 15 ans. Plusieurs villes chez nos voisins ont déjà ordonné un rationnement d'urgence; mais le président Truman refuse tous jours d'intervenir, sous prétexte qu'on n'en est pas encore à un état de crise nationale.

La Sarre refuse de retourner sous la domination de l'Allemagne occidentale

Les Alliés s'inquiètent à ce sujet de voir que Bonn intervient trop souvent et nettement en politique étrangère

Sarrebruck, 20 (A.P.) — Le premier ministre de l'Etat semi-autonome de la Sarre, Johannes Hoffman, affirme aujourd'hui que son peuple tient à demeurer, après la signature d'un traité de paix définitif entre les Alliés et le gouvernement de Bonn, indépendant de l'Allemagne comme il l'est maintenant. Hoffman a formulé cette déclaration au cours d'un débat au parlement de Sarrebruck sur 2 bills visant à accroître la sécurité intérieure de l'Etat.

Les troupes françaises occupent présentement la Sarre, Paris soutenant qu'il est nécessaire à l'économie de la France de lui intégrer la forte production industrielle de cette région. La Sarre, qui subsiste presque entièrement de la vente de son charbon et ne renferme couramment de vivres que pour 50 jours, est l'une des régions les plus peuplées d'Europe. Avec près d'un million d'habitants, elle compte plus de mille résidents au mille carré.

Les mineurs de métal changent de syndicat

Ottawa, 20 (C.P.) — Le Congrès canadien du Travail a pris une décision aujourd'hui au sujet de l'union internationale des mineurs des mines de métal. Cette union a été dissoute et remplacée par une nouvelle union, le Congrès canadien du travail a donc prié l'union des métallurgistes unis d'Amérique d'organiser les mineurs des mines de métal en syndicat.

On sait par ailleurs que le conseil exécutif du Congrès canadien du travail a nommé hier un comité composé de cinq membres chargé de régler dans la mesure du possible la question du chômage au Canada. On sait que l'union des travailleurs des mines de métal avait été suspendue du Congrès canadien du travail le 21 janvier 1949 à la suite d'une réunion mouvementée qui eut lieu à Ottawa. C'est cependant le 7 octobre dernier que le renvoi définitif de l'union fut prononcé. C'est enfin aujourd'hui qu'un remplace est choisi.

Le président de l'union des métallurgistes unis d'Amérique, de son côté, a fait savoir que toutes les ressources de l'union seraient mises en action afin d'apporter toute satisfaction aux mineurs des mines de métal.

IL S'EST FONDE 80 CERCLES LACORDAIRE L'ANNEE DERNIERE

Québec, 20 (D.N.C.) — 80 nouveaux cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont été fondés en 1949 et le nombre de ces cercles est passé de 481 en 1948 à 561 en 1949; c'est ce qui vient de révéler le centre canadien des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

De 36,926 Lacordaire enregistrés au 31 décembre 1948, le total des hommes abstinents est monté à 44,157 au 31 décembre 1949. Pour les membres des cercles Ste-Jeanne d'Arc, les chiffres indiquent un total de 42,159 membres au 31 décembre 1949 tandis qu'ils montaient en 1948 de 34,285 au 31 décembre 1948. L'on compte donc actuellement 86,326 abstinents contre 71,211 l'an dernier.

Au cours de 1949, le mouvement d'abstinence totale en matière de boissons alcooliques, a pris particulièrement de l'expansion dans la province de Québec, mais les propagandistes Lacordaire ont fondé des groupements et des cercles aussi loin que dans les diocèses entriens de Sault Ste-Marie et d'Alexandrie ainsi que dans les centres acadiens des Maritimes. Le mouvement a de plus pris vie aux Iles de la Madeleine.

L' "Hawaiian Lounge", frère jumeau du "Nitecap" — Comment créer une atmosphère hawaïenne

Les articles de Me Pax Plante

Nous suspendons pour quelques jours la série d'articles de Me Pacifico Plante et nous les remplaçons par quelques reportages sur les maisons d' prostitution et de jeu, qui opèrent dans la ville de Montréal en janvier 1950.

Ces reportages, soigneusement préparés et appuyés sur une documentation abondante, démontreront que l'état de choses qui sévissait à Montréal de 1940 à 1946 a repris depuis quelques mois. Le renvoi de Pax Plante a permis à la page, avec le concours actif ou passif des autorités municipales, de reprendre son exploitation et de mettre Montréal en coupe réglée.

Pax Plante reprendra sa collaboration régulière dans le cours de la semaine prochaine.

L' "Hawaiian Lounge", c'est le frère jumeau du "Nitecap"... Même atmosphère, même commerce, même façon de procéder. Il y a de l' "Hawaiian Lounge" dans tous les coins de la ville. L'échange de bons procédés. Les filles qui sont suspendues pour quelque infraction au "Nitecap", se consolent avec la clientèle du Lounge. Vice versa, les prostituées qui sont fatiguées des quatre murs de l' "Hawaiian", qui veulent voir de nouveaux horizons, trouvent toujours réception cordiale au "Nitecap".

L' "Hawaiian Lounge" est situé à 1254 rue Stanley, au-dessus du cabaret Tic-Toc, dont ça paraît être le dépositaire. Le gérant du Tic-Toc est fréquemment au Lounge, les vendeuses de cigarettes sont les mêmes aux deux endroits. Au Tic-Toc vous n'êtes admis qu'accompagné, tandis qu'à l' "Hawaiian Lounge" c'est l'endroit tout désigné pour trouver une compagnie, si vous n'êtes pas trop capricieux et disposé à payer le tarif général de la prostitution.

Un large escalier conduit du trottoir jusqu'au Lounge. Vous poussez la porte et la première chose que vous voyez, juste en face de vous, ce sont les toilettes. Simple coïncidence!

Vous tournez à votre gauche, c'est le vestiaire. Une fois débarrassé de votre paletot et de votre chapeau vous prenez le temps d'examiner les lieux.

C'est vaste. La salle peut avoir 50 pieds par environ 30. Au centre, le bar. C'est un rectangle et il y a des tabourets tout le tour. Le milieu de ce rectangle est occupé par des tables, sur lesquelles il y a des casses de bière, des bouteilles vides. C'est là que les garçons prennent la boisson qu'ils vendent aux clients.

Pour vous rendre du vestiaire à ce bar, vous passez dans un vaste corridor, séparé du reste de la salle par deux rampes de métal. De chaque côté de la rampe, des tables circulaires. Il y en a jusqu'au bas. A cet endroit la salle s'élargit, et il y a, d'un côté et de l'autre, approximativement trente tables, presque toutes occupées d'un soir à l'autre.

La salle se termine par un petit théâtre. Patientez quelques minutes et vous aurez tout le plaisir unique (?) d'assister au spectacle d'un homme qui, en sa qualité de "Hawaiian Lounge" sert chaque soir à sa clientèle. La couleur des murs? On regarde, on cherche, mais en vain. C'est tout sombre et aussi trop sale pour en découvrir la teinte exacte.

Ici et là, des peintures. Ces ne sont évidemment pas des Rembrandt, mais les formes sont tout à fait reconnaissables et on ne peut pas dire que ce sont des "nues chastes". Un seul détail nous sommes dans un club "hawaïen".

Rupture prochaine entre la Bulgarie et les Etats-Unis ?

Washington, 20 (A.P.) — Les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Bulgarie communiste semblent avoir atteint un point de tension proche de la rupture, à la suite du rappel réclamé par la Bulgarie du ministre des Etats-Unis.

La Bulgarie, par l'entremise de son chargé d'affaires aux Etats-Unis, M. Peter Voutov, a demandé le rappel du ministre américain en Bulgarie, M. Donald R. Heath.

Le différend diplomatique remonte aux jours où la Bulgarie a été accusée par les Etats-Unis de ravitailler les guerilleros grecs. Les Etats-Unis l'ont aussi récemment accusée, avec la Grande-Bretagne, de porter atteinte aux droits de l'homme. La Bulgarie a récusé la juridiction de la Cour internationale pour rendre jugement dans cette contestation.

Un des incidents remarquables de la soirée, c'est la visite de la police.

Le constable entre, majestueux, l'air très pacifique, et se place dans le hall d'entrée, face à la salle. Immédiatement on s'affaire autour de lui. Bonjour par ici, bonjour par là; tout le monde semble le connaître et personne ne le craint. Il fait partie du groupe, de l'atmosphère; il suffirait probablement de lui flanquer une branche de palmier sur la tête pour qu'il ait l'air d'un policier "hawaïen".

N'allons pas lui jeter la pierre, car, son confrère nous l'a dit hier, que pourrait-il faire, il n'est "qu'un petit constable".

MM. Asselin et Langlois sont-ils au courant de l'existence de l' "Hawaiian Lounge"? du commerce qui s'y exerce? Ils auraient intérêt à se renseigner et les citoyens honnêtes de Montréal insistent pour qu'ils agissent, s'ils n'ont pas les mains définitivement liées.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Sur une déclaration du Révérend Père G.-H. Lévesque, o.p.

par André LAURENDEAU



A L'EXPOSITOIN DES SCULPTEURS — Le contremaître en charge des travaux d'atelier et d'entretien à la Galerie nationale d'Ottawa, M. Walter Wardlaw, s'occupe de l'exposition qui vient d'ouvrir la Société canadienne des sculpteurs. L'oeuvre qui surmonte ce piédestal est une "Justice" par Florence Wyle, de Toronto. (Photo C. P.)

A la Fédération des Oeuvres

Me Honoré Parent nommé président de la section des noms réservés

Il dirigera l'équipe des noms réservés lors de la prochaine campagne qui aura lieu du 9 au 20 mars

Le président de la prochaine campagne de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, M. Paul Dooz, vient d'annoncer la nomination de Me Honoré Parent, C.R., à la présidence de la section des noms réservés de notre grand organisme de charité. La campagne aura lieu du 9 au 20 mars.

Diplômé en droit de l'Université Laval de Montréal en 1915, Me Parent exerça sa profession en société avec sir Lomer Gouin, l'hon. Rodolphe Lemieux, D. R. Murphy, C.R., et l'hon. Léon-Mercier Gouin, sous la raison sociale Gouin, Lemieux et Parent.

En 1922, il devint membre du contentieux de la ville de Montréal. Entre 1922 et 1930, il fut professeur de législation commerciale et industrielle à l'École des hautes études commerciales. Il devint conseiller du roi en 1926 et l'adjoint de l'avocat en chef en 1929. Il a paru à la barre de tous les tribunaux de la province, de la Cour suprême du Canada et du Conseil privé.

Au mois d'octobre 1930, il fut promu directeur des services municipaux. Au mois de septembre 1936, il était nommé directeur intérimaire du service des finances, fonctions qu'il exerça durant près de six mois, tout en continuant de remplir sa charge de directeur des services.

Lorsque la Commission municipale de Québec prit en mains l'administration des affaires de la ville, en 1940, elle nomma M. Parent son administrateur délégué. En mars 1946, il résigna ses fonctions municipales pour devenir directeur général du Trust général du Canada.

M. Parent est l'auteur de nombreux articles et essais qui traitent de questions de littérature, de sociologie et de droit; mentionnons entre autres sujets: l'évolution de l'autorité; responsabilité des municipalités pour les ac-

tes de leurs agents de la paix; L'urbanisme et la loi; La musique dans le roman; De l'archonte au conseiller municipal; Invitation à la lecture de Marcel Proust; un manuel sur l'évolution municipale des biens-fonds; une petite histoire administrative de Montréal, etc., etc.



M. Honoré PARENT

M. Parent est trésorier honoraire de la Chambre de commerce de Montréal et membre de l'exécutif de la Canadian Chamber of Commerce; trésorier de la fondation Marie-Victorin; président des Amis des Scouts; fondateur et ancien président du Club des anciens du collège Sainte-Marie; membre du conseil de Cercle universitaire de Montréal; vice-président du Canadian Club; membre de l'exécutif de l'hôpital Saint-Luc; membre du conseil de l'Art Association of Montreal; membre de l'exécutif des Concerts symphoniques de Montréal; vice-président de l'Association commémorative de musique de Montréal; vice-président de l'Association Belge-Canada.

Le conseil ouvrier d'Halifax veut des bourses d'étude pour écoles primaires

Et une aide fédérale aux universités — Devant la Commission Massey, il défend aussi la Société Radio-Canada et l'Office national du film.

Halifax, 20. (C.P.) — Dans son mémoire à la Commission Massey, qui a commencé ce matin de siéger à Halifax, le Conseil des métiers et du travail de ce district suggère un système national d'octroi de bourses d'étude qui s'étendrait jusqu'aux écoles primaires recevant des fils d'ouvriers et dont l'administration serait confiée en majorité aux délégués d'unions ouvrières. Le Conseil voudrait en outre que l'on établisse un échange international de dirigeants unionistes, afin que nos meneurs syndicaux puissent mieux se renseigner sur les conditions de travail existant dans les autres pays. Ceci pourrait être réalisé par l'intermédiaire d'une commission nationale de collaboration avec l'Unesco (organisme éducatif, scientifique et culturel des Nations Unies).

Avis de décès

LAURENCE. — A Montréal, le 19 janvier 1950, à l'âge de 81 ans, 2 mois, est décédé M. Alfred J. Laurence, ex-doyen de l'École de Pharmacie de l'Université de Montréal, époux en premières noces de feu Dianora Brien et en secondes noces d'Alice Robinson. Les funérailles auront lieu lundi, le 23 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 280, ave. Outremont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Radio prêté GRATIS

ESTIMATION AVANT REPARATION SERVICE \$1.00

SAMSON 470 Rachel E.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Représentants demandés

pour Montréal et la province par une Association professionnelle. Revenu annuel possible considérable. Ecrire en mentionnant expérience, références et capacités à case 45, "Le Devoir".

Banquet du 40e anniversaire

Le 40e anniversaire du DEVOIR sera célébré par un grand banquet le 12 février. Pour se procurer des billets, on peut s'adresser à M. Cousineau, organisateur, à la Société Saint-Jean-Baptiste, PL. 1151 ou au DEVOIR, 434, Ste. Notre-Dame, B.E. 3361.

"Le réquisitoire de la Commission scolaire vise à détruire le syndicat de l'Alliance"

"Les difficultés entre la Commission et l'Alliance ne sont pas une question de salaire, mais de lutte antisyndicale"

(M. Léo GUINDON)

75e anniversaire à Louiseville

Du pensionnat des RR. SS. de l'Assomption

Louiseville, 20 (D.N.C.) — Le pensionnat des Révérendes Sœurs de l'Assomption de Louiseville célébrera cette année le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. La Révérende Sœur Sainte-Laurence, supérieure, qui nous annonçait cette nouvelle, nous déclarait que des cérémonies spéciales auront lieu en juin ou en juillet, pour souligner dignement cet événement. Toutes les anciennes élèves de cette institution, ainsi que les religieuses qui y ont séjourné quelque temps seront invitées, dans une imposante "fête du Rêve". Les dirigeantes de l'Amicale du pensionnat songent déjà à établir le programme de la manifestation. On attend plus de cinq cents anciennes élèves.

Vol à main armée dans un bungalow

Toronto, 20 (C.P.) — Des bandits armés ont volé la somme de \$8,600 en billets de banque, dans un attentat contre M. et Mme Benjamin Leitman, un couple qui vit dans un bungalow, sur une colline boisée près de la ville de Toronto.

Les deux bandits masqués attendaient le retour du couple qui était sorti chez des amis pour leur remettre la somme cachée. Ils les égorgèrent et les étendirent sur le plancher avant de s'enfuir.

Les apaches prirent la somme de \$8,600 dans les goussets de M. Leitman, et une autre de \$5,000 dans la maison.

La température

(Canadian Press) — Le temps est clair et ensoleillé, partout dans la province de Québec, ce matin, et le mercure est descendu en bas de zéro. Dans les régions nord de la province, la température est d'environ 30 à 40 degrés sous zéro. Il fera encore très froid demain et on ne prévoit aucune chute de neige pour les 48 heures à venir. Montréal, Ottawa, Laurentides, ville de Québec, Cantons de l'Est, Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean et région de Baie Comeau: temps clair et très froid. Vents légers. Température aujourd'hui à Montréal et Sherbrooke, 5 au-dessus de zéro; Ottawa, zéro; Québec et Rivière-du-Loup, 5 en bas de zéro; Sainte-Agathe, 10 en bas de zéro; La Tuque et Chicoutimi, 15 en bas de zéro. Gaspé: temps partiellement nuageux. Légères chutes de neige ce matin. Très froid. Vents légers. Température aujourd'hui à Matane et à Mont-Joli, 2 en bas de zéro.

Un oléoduc explose

Caldwell, 20 (A.P.) — Un gros oléoduc qui a explosé près de Caldwell, de bonne heure ce matin, a fait entendre à des milles l'explosion et les flammes ont jailli à près de 500 pieds dans les airs. Personne n'a été blessé, mais une ferme et une grange inoccupées ont été détruites, et deux autres abris ont été menacés avant qu'on ne réussisse à maîtriser les flammes. L'oléoduc conduit l'huile naturelle des champs du Texas vers l'est et le centre des Etats-Unis.

Le jubilé parlementaire de M. Schuman

MM. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, et Robert Sérol, conseiller de l'Union française et président du Conseil général de la Moselle, ont fêté leur jubilé parlementaire. C'est en effet le 8 décembre 1919 que tous deux ont été élus pour la première fois députés par les électeurs lorrains; depuis trente ans ils ont été constamment réélus.

"Aujourd'hui, a déclaré M. P. H. Teigen en s'adressant à M. R. Schuman, j'ai un devoir officiel à remplir: celui de vous dire au nom du gouvernement la gratitude française de cette France qui vous dit merci pour les services immenses que vous avez rendus et pour les vertus morales dont vous êtes un si magnifique exemple."

Dans sa réponse, M. Robert Schuman évoqua les résultats acquis depuis la libération. Puis après avoir parlé de la Ruhr, de la Sarre et du pacte atlantique, M. Schuman ajouta:

"Nous n'avons pas à être à la remorque de qui que ce soit, nous avons des problèmes à nous; par conséquent nous avons notre conscience des problèmes européens, et notamment des problèmes permanents allemands. "Ayez confiance. Lentement, mais sûrement, nous reprenons notre place, notre autorité et notre puissance dans le monde".

"Comme vous, nous avons la mise au point faite par la Commission scolaire. Comme vous, nous avons senti que ce volumineux réquisitoire n'a qu'un but: détruire l'Alliance des professeurs, en particulier son président. Nous constatons que cette publicité payée à même les fonds de l'enseignement tend à vous faire oublier la suspension qu'on vient de prononcer contre le président de l'Alliance."

Tel est la déclaration que faisait hier soir, à la radio, M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs, qui vient d'être suspendu par la Commission scolaire après avoir perdu son congé sans solde.

"La Commission, précise M. M. Guindon, se plaint qu'un mauvais esprit dirige l'Alliance des professeurs. Elle vous parle même d'une grève illégale, d'une action pour mépris de Cour, etc. Mais elle ne dit pas quel autre moyen les instituteurs avaient à leur portée pour obtenir le moins d'indignité."

"Aujourd'hui, comme autrefois, nous nous soumettons à la loi de la province. Nous prenons un bref de prohibition pour forcer la Commission des relations ouvrières et la Commission scolaire à reconnaître notre majorité et notre droit de reconnaissance. La Commission va en appel contre notre demande, et depuis neuf mois nous attendons patiemment d'obtenir justice dans la légalité. Le jugement final sur cet appel n'est pas encore rendu."

Pendant ce temps, la Commission qui se prétend respectueuse de la loi, prend tous les moyens à sa disposition pour créer des embêtements au syndicat, et surtout essayer de détruire la confiance de ses membres à l'endroit de l'Association. Le président et les membres de l'Association ont été convoqués à des réunions et de sessions d'études, pour laïcs seulement; les offres de traitements et les négociations directes avec les instituteurs, etc.

Devant sa décision de suspendre

Le remplacement des tramways par des autobus

Le projet de bill de Montréal stipule que la Commission de transport "devra, sans délai, prendre en considération l'opportunité de remplacer les tramways par des autobus, partout où il serait pratique et économique de le faire"

Le Comité exécutif recommande "fortement" au conseil municipal d'approuver le projet de loi autorisant la création d'une Commission de transport à Montréal et conclut qu'il y a lieu de soumettre "sans délai" cette mesure à la Législature provinciale.

Tel est le rapport que présenteront les administrateurs municipaux à la séance échevinale de ce matin. Ce rapport a rencontré l'unanimité du Comité, c'est-à-dire que le maire Houde y a donné son adhésion.

Le projet de bill qui sera soumis à l'approbation des conseillers aujourd'hui est déjà connu de nos lecteurs, du moins en ses grandes lignes. Il permet au conseil municipal d'établir une commission de transport et d'exproprier sans délai la "Montreal Tramways". Le conseil pourra agir ainsi dès que la Législature aura donné son approbation au bill.

Le projet de loi a pourtant subi quelques modifications depuis sa première rédaction. On remarque notamment une addition importante au texte original. Il y est stipulé que "dès le commencement de son existence, la Commission devra, sans délai, prendre en considération l'opportunité de remplacer les tramways par des autobus, partout où il serait pratique et économique de le faire".

Au surplus, une disposition du texte remanié stipule: "Toute entente intervenue entre la Commission de transport et les détenteurs d'obligations et d'actions (en ce qui a trait à la valeur de la propriété expropriée de la Montreal Tramways) devra être soumise au conseil de la cité."

"Ce dernier, dans les soixante jours de la réception de cette entente, devra ou: a) l'approuver — auquel cas l'entente devient immédiatement exécutoire et sans appel; ou: b) la transmettre au tribunal d'arbitrage prévu au présent article afin que ce dernier, après avoir entendu la preuve qu'il jugera nécessaire, se prononce, à son tour sur la valeur de la propriété expropriée."

"Tout jugement rendu par le tribunal d'arbitrage en vertu du présent article devra être transmis au conseil de la cité: celui-ci, dans les soixante jours de la réception de ce jugement, devra ou: a) l'approuver — auquel cas le jugement devient immédiatement exécutoire et sans appel; ou: b) le transmettre à la Commission municipale de Québec, qui décidera alors, en dernier ressort, du prix que la cité devra payer pour la propriété expropriée."

M. A.-S. Bruneau, doyen de la Faculté de droit, à McGill

Cinq arrestations autour du vol des bijoux d'Aga Khan

Paris, 20. (Reuter) — La police française vient d'arrêter cinq hommes accusés du vol de \$560,000 en bijoux, contre la femme de l'Aga Khan, en août dernier, à-t-on révélé aujourd'hui. Mais on n'a pas encore recouvré les bijoux, ni le chef de la bande que l'on croit être le "Grand Roger" Sénéan.

D'après Pierre Bertheaux, chef de la police nationale, le "Grand Roger" et sa jeune amie de 21 ans, Renée Rémy, ont été exécutés par leurs complices après le vol.

Les cinq prévenus ont été arrêtés à Marseille, Paris et Cannes.

A BERLIN

Les Américains font occuper les bureaux du réseau ferroviaire

Berlin, 20 (Reuter) — Les autorités russes de Berlin réclament aujourd'hui des forces américaines de garnison en cette même ville qu'elles évacuent sans retard les bureaux principaux du réseau ferroviaire berlinois sous contrôle soviétique qui se trouvent situés dans le secteur occidental et que la police de celui-ci a occupés mardi soir. Dans sa réplique, le commandant américain, le général Maxwell Taylor, assure avoir agi de plein droit car l'immeuble logeant ces bureaux était presque entièrement désert depuis un certain temps. Il ajoute que les policiers envoyés sur les lieux ont l'ordre de ne pas déranger dans son travail le personnel laissé sur place par les Russes. Entre temps, les Berlinois doivent se rendre au travail à pied pour la seconde journée consécutive, car le tramway survolé a grandement restreint son service après l'occupation des bureaux du réseau.

Petites Annonces

CHAMBRES A LOUER

Belle grande chambre, 2 lits, pour messieurs ou demoiselles. Eau chaude, téléphone, 4293, rue St-Hubert, Chénier 8743.

PERSONNEL

HOMMES, FEMMES FAIBLES, FATIGUES, SANS ENTRAIN. Essayez tablettes toniques Ostrex pour obtenir regain de vitalité, vigueur, entrain durables. Renferment fer, vitamine B1, calcium. Nouveau paquet d'essai seulement 50c. Toutes pharmacies. 23-1-50

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — B.E. 3361 430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même Pour samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent) 1 cent le mot, 25c minimum comptant. Annonces factures 11c le mot minimum 40c. Annonces semi-factures (cartes de différentes grosseurs ou indécidées etc.) Tarif fourni sur demande (variant de 8c à 3c la ligne, mesure usuelle — 14 lignes au pouce sur une on.) selon le nombre d'insertions. Noces services services anniversaires grand-messe, remerciements pour fiançailles etc. 3c le mot minimum 30c. Placettes pour mariages, 2c le mot minimum 1.00 l'insertion.

LUNETTES • EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

Bureaux chez

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, RUE STE-CATHERINE — Optique: PL. 3616 Pharmacie: PL. 9622

Les Représentants refusent une aide économique à la Corée-sud

Echec inattendu pour le régime Truman — Objection par 193 voix à 191 à un crédit de \$60,000,000 — Motifs divers possibles de ce scrutin

Washington, 20 (A.P.) — Par un vote de 193 voix contre 191, la Chambre des Représentants vient d'infliger une défaite au bill que lui soumettait le régime Truman pour une aide économique à la république de Corée du sud. Cet échec inattendu est le plus sévère que l'administration démocrate ait subi aux Etats-Unis depuis plus de 10 ans. Pas moins de 61 partisans du régime se sont joints aux 131 oppositionnistes républicains et à l'unique représentant travailliste pour repousser ce bill. La mesure devait autoriser un crédit de \$60,000,000 destinés à compléter un programme d'aide aux Coréens au total de \$120,000,000.

Les républicains en profitent pour assurer que le pays perd graduellement confiance dans la manière dont Washington dirige la présente "guerre froide" avec la Russie; mais les démocrates fidèles au régime Truman ripostent qu'il s'agit plutôt d'une manœuvre électorale, car le Congrès doit renouveler cette année la majeure partie de ses membres. C'était le premier bill sur lequel les Représentants étaient appelés à voter à la présente session; et on peut en induire d'importantes indications en politique interne et externe. Quelques législateurs craignent que ce vote ne précipite une forte

L'HON. SMALLWOOD CHEZ LES ETUDIANTS LIBERAUX, CE SOIR

L'hon. J. R. Smallwood, premier ministre de la province de Terre-Neuve, sera l'invité d'honneur à une assemblée générale des membres de la section étudiante de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, ce soir (vendredi), au Club de Réforme. C'est M. Langelier, président de la section étudiante, qui présidera cette assemblée qui sera mixte.

FUMEZ LES FAMEUSES

CIGARETTES DE VIRGINIE

PALL MALL

...Quelle différence!

BOUT UNI ou LIÈGE



Washington accepte de reconnaître Franco

Il appuiera toute demande à l'O.N.U.

Pas de changement dans l'attitude de principe — Nécessité de tenir compte des faits avant tout — L'interdiction générale de 1946 a pratiquement échoué

Washington, 20 (A.P.) — Dans un geste inattendu, les Etats-Unis viennent de modifier leur politique à l'endroit du régime franquiste d'Espagne. Par une lettre au président du sénat, le secrétaire d'Etat Dean Acheson annonce que Washington est prêt à appuyer toute demande qui pourrait être faite à l'Assemblée des Nations Unies pour que les nations de l'Ouest reprennent leurs relations diplomatiques régulières avec Madrid.

Les Américains se montrent aussi favorables à l'octroi aux Espagnols de prêts pour des besoins économiques précis et facilement justifiables s'il y a espoir sérieux de prompt remboursement. Le sénateur Connally avait été l'un des nombreux membres du Congrès qui n'ont cessé de réclamer que leur pays renvoie un ambassadeur en Espagne, ou il n'est plus représenté que par un chargé d'affaires depuis trois ans.

(Notre pays ne possède d'autres représentants en Espagne qu'un commissaire du commerce, Ottawa a déjà fait savoir qu'il ne s'oppose pas à l'admission de Madrid dans divers organismes annexes de l'O.N.U., si tel geste est utile à ces organismes).

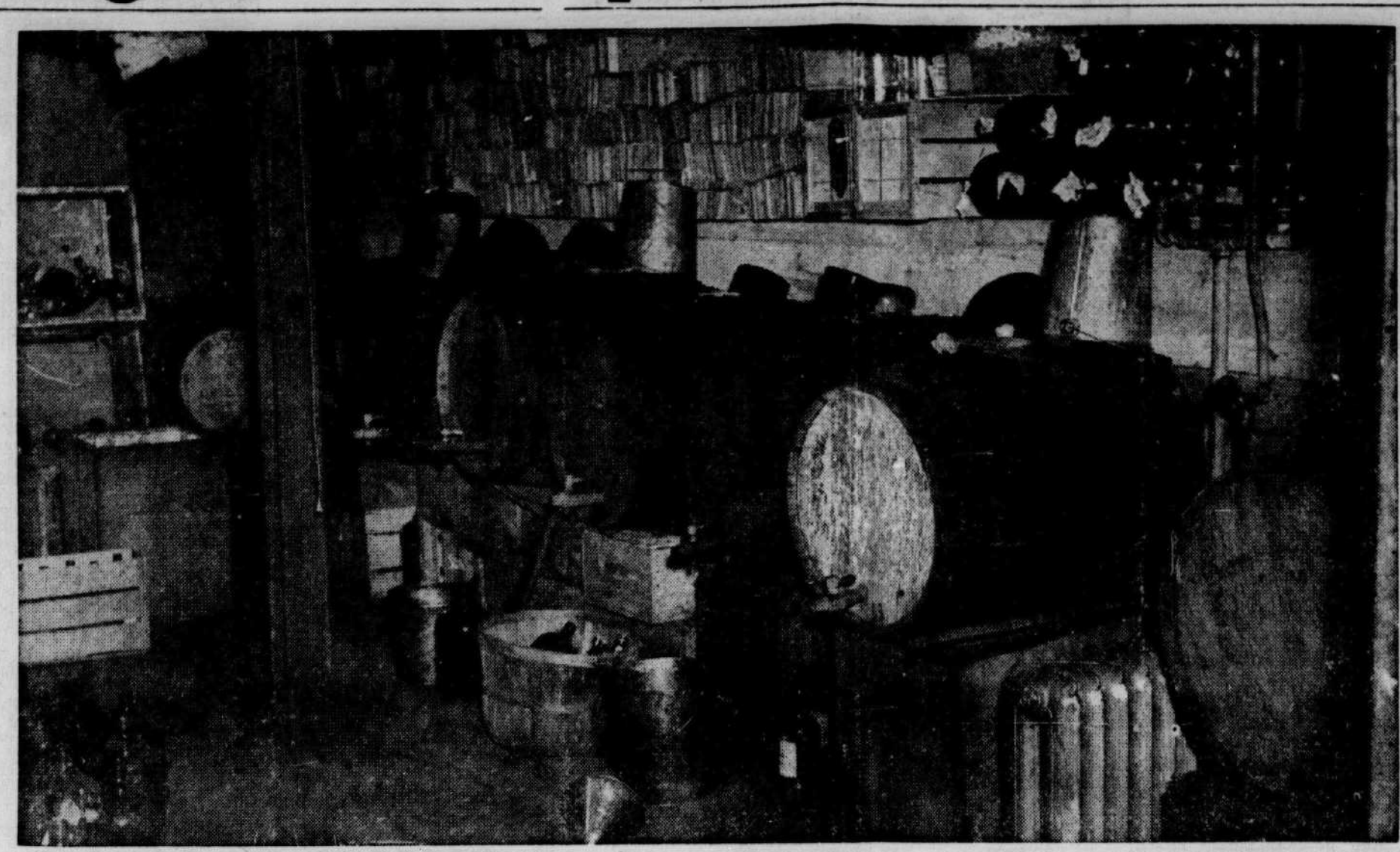
M. Acheson précise que cette évolution de son gouvernement n'entraîne aucun changement dans son attitude de principe envers le régime franquiste. "Nous n'approuvons pas pour cela un régime totalitaire mais désirons revenir à la pratique diplomatique normale, dans l'intérêt de l'ordre mondial. Une de nos raisons pour en agir ainsi, c'est que le public américain ne peut plus longtemps admettre que nous envoyions des ambassadeurs dans des Etats satellites de Moscou quand nous refusons d'en expédier à une contrée qui a été l'adversaire déterminée des Soviets."

"Nous avons dû nous inspirer du principe de tenir compte des faits avant les théories. Il est par exemple visible que la position interne du régime franquiste est forte et qu'on ne peut prévoir aucune rébellion prochaine contre lui. Par ailleurs, l'Espagne fait géographiquement partie de l'Europe occidentale, avec laquelle nous devons entretenir des relations politiques et économiques étroites."

Le secrétaire d'Etat ajoute que, si Madrid veut en arriver à des relations plus étroites avec Washington, ce sera au régime franquiste à prendre l'initiative de transformations comme la reconnaissance de libertés civiles et syndicales accrues pour le peuple espagnol.

A Lake Success

Lake Success, 20 (A.P.) — Les milieux avertis croient que la décision des Etats-Unis de reprendre les relations diplomatiques régulières avec l'Espagne va entraîner la prompt disparition de l'interdiction générale prononcée contre le régime franquiste en 1946 par l'Assemblée des Nations Unies. Une nouvelle proposition d'abolir cette interdiction pourrait être soumise à la prochaine session de l'Assemblée, en septembre, et peut-être même dès le printemps, si les affaires de Chine et de Palestine contraignent Lake Success à tenir une session d'urgence. Le délégué brésilien João Carlos Nuniz donne déjà indication qu'il



CELLIER BIEN GARNI: Les officiers de la Police des liqueurs ont, hier matin, opéré une descente dans la cave de M. Sam Kaufman, à Ville Saint-Laurent. Ils y ont saisi près de 1,000 gallons d'excellent vin. La photo ci-dessus illustre l'installation de monsieur Kaufman.

1,000 GALLONS DE VIN SAISIS DANS UN CELLIER

Une escouade de près de vingt agents de la régie des alcools, dirigée par l'inspecteur Norbert L'Abbé, de la Sûreté provinciale, a effectué une descente dans les caves de Sam Kaufman, au numéro 7, du boul. Monkland, à Ville Saint-Laurent.

Les policiers ont saisi plus de 1,000 gallons de vin, mais sans effectuer d'arrestation. L'enquête de la police n'est pas encore terminée dans cette affaire.

L'inspecteur L'Abbé a déclaré que ce vin, fabriqué avec du raisin exporté d'Ontario, était distribué dans les familles juives de la métropole à l'occasion de leurs fêtes, ou cérémonies religieuses.

présentera à nouveau une telle proposition cette année. L'an dernier, il n'avait manqué que quatre voix à sa motion pour obtenir la majorité obligatoire des deux tiers. Plusieurs nations s'étaient basées pour leur refus sur l'attitude alors suivie par les Américains. La plupart de celles d'Amérique latine ont déjà repris séparément les relations avec Madrid et méprisent une interdiction qui avait été prononcée à la demande surtout de la Russie et de ses satellites.

Motifs secrets

Washington, 20 (A.P.) — Au dire des cercles politiques de Washington, ce sont surtout des motifs de haute stratégie militaire qui ont entraîné la nouvelle et sensationnelle décision des Etats-Unis de reprendre les relations diplomatiques régulières avec l'Espagne. On fait remarquer que les autorités militaires de l'Ouest se sont déjà et souvent prononcées prudemment pour un tel geste. En agissant ainsi le gouvernement américain satisfait également à des interventions réitérées de l'élément catholique chez nos voisins. Dans son message d'hier au sénateur Connally annonçant son changement d'attitude, le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, précise que l'interdiction prononcée contre Madrid en 1946 par les Nations Unies, non seulement n'a pas abouti au renversement ou à l'évolution du régime franquiste mais n'a fait que renforcer au contraire sa situation interne.

PLUS DE CAUSES CRIMINELLES EN 1949 QU'EN 1948

Des sentences de pénitencier allant de deux à dix ans ont été imposées à 174 criminels, en 1949, contre 124 l'année précédente. Et ce n'est qu'une des augmentations du genre qui se sont produites l'année dernière en Cour criminelle de Montréal.

La Couronne a publié ses statistiques officielles hier. L'augmentation la plus sensible a eu lieu en Cour du banc du roi et en Cour des sessions de la paix.

Il y a eu 45 procès par jury l'année dernière, au cours des quatre sessions régulières des Assises. Il y a eu 27 verdicts de culpabilité, 16 acquittements; deux procès se sont terminés dans le désaccord du jury.

Les douze juges attachés à la Cour des sessions de la paix ont entendu 1071 causes. On a imposé des sentences de pénitencier à 174 prévenus, des sentences de prison commune à 376; il y a eu 274 acquittements et 88 condamnations aux amendes régulières.

Audition ajournée

Québec, 20 (D.N.C.) — A la demande du procureur de la Couronne, le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la paix, a ajourné à jeudi prochain, l'audition de la cause de Mme Arthur Pître, accusée de tentative de suicide.

M. Claude Jodoin réélu pour un 4ème terme président du C. des M. et du T. de Montréal

La plupart des officiers sont réélus par acclamation — Présence de M. Percy R. Bengough — Le Conseil dénonce la société dite "Conférence pour la paix"

M. Claude Jodoin a été réélu hier, pour un quatrième terme, président du Conseil des métiers et du Travail de Montréal, lors de la mise en nomination en vue des élections qui auront lieu le 2 février prochain.



M. CLAUDE JODOIN

Presque tous les officiers du conseil ont été réélus par acclamation et il n'y aura élection que pour les postes de secrétaire-archiviste de langue française, d'assistant-statisticien, de guide, et pour les membres des comités de vérification, exécutif, et de la fête du travail.

Le président du Congrès des métiers et du travail du Canada, M. Percy R. Bengough, qui était de passage à Montréal, a assisté à cette réunion. C'est lui qui a présidé la mise en nomination pour le poste de président.

Après les mises en nomination, M. Bengough a dit quelques mots aux membres du C.M.T. de Montréal. Il les a incités à collaborer avec le corps supérieur, le C.M.T.C., en vue d'obtenir des autorités fédérales, provinciales et municipales, des travaux publics utiles qui tout en atténuant le chômage serviraient à améliorer notre beau et grand pays.

M. Bengough a, sur ce point, répété en quelque sorte ce qu'il avait déclaré hier midi aux membres du Montréal Kiwanis.

Le président du Conseil des métiers et du travail de Montréal, M. Jodoin, a remercié M. Bengough au nom des membres du conseil et il a signalé particulièrement le beau travail accompli par ce dernier lors de la conférence de Londres où l'on a jeté les bases de la Confédération internationale des syndicats libres, qui a pour but premier de combattre le communisme à travers le monde. M. Jodoin s'est dit heureux du fait que le C.M.T.C. avait adhéré à cette confédération qui s'est fixée trois objectifs: obtenir du pain pour les travailleurs, la liberté et la paix mondiale.

En terminant, M. Jodoin a invité le Congrès des métiers et du travail du Canada à tenir ses prochaines assises, au mois de septembre, à Montréal. La dernière fois que le congrès a tenu sa réunion annuelle à Montréal, c'était en 1936.

Les élections

Outre le président, voici la liste des autres membres du conseil qui ont été réélus: Vice-présidents: MM. Léo Côté et Hector Marchand; secrétaire-archiviste de langue anglaise, M. R. M. Bennett; secrétaire-correspondant, M. Roger Provost; secrétaire-financier, M. Roger Gagnon; trésorier, M. C. Letendre; statisticien, M. Paul Pichette, sentinelle, M. J. P. Chabot.

Le comité des lettres de créances est formé de MM. L. Charron, E. Audette, C. Chapadeau et R. Bertrand. Font partie du comité municipal, MM. E. Cormier, Roger Gagnon et L. Charbonneau.

Résolutions

Avant de clore l'assemblée, le

conseil a adopté plusieurs résolutions dont deux d'intérêt général. La première recommande que le conseil fasse pression auprès de la compagnie des tramways de Montréal pour que les correspondants, aux heures d'affluence, soient acceptés à l'avant et à l'arrière des tramways à deux hommes, ceci dans le but d'améliorer le service.

La seconde demande à tous les officiers du conseil d'avertir leurs membres que la société dite "Conférence pour la paix" est une organisation d'inspiration communiste. La résolution prie les chefs de syndicats de demander aux membres non seulement de ne pas coopérer à cette organisation mais de s'abstenir d'assister à l'assemblée publique que doit tenir cet organisme à Montréal, prochainement.

Indices précaires pour retrouver les auteurs du vol

Boston, 20 (A.P.) — D'actives recherches continuent autour du vol de \$1,500,000, commis à la Brinks de Boston, mardi dernier. M. Edgar Hoover, directeur du F.B.I. américain, a pris la direction personnelle des poursuites avec ses meilleurs limiers.

Toutes les fausses alertes données depuis quelques jours à la police n'ont produit aucun résultat. Les seuls indices précis que possède la police sont les suivants: Deux sacs en canevas, pour transport de valeurs, trouvés dans une ville du Massachusetts; une casquette de chauffeur; les cordes et les rubans gommés qui ont servi à lier et à bâillonner les employés de la Brinks, et la description des masques que portaient les bandits.

Les funérailles du Frère Paul-Marie auront lieu demain

Le Frère Paul-Marie, des Frères de l'Instruction chrétienne, est décédé à Montréal, hier, le 9 janvier, à l'âge de 69 ans. Le Frère Paul-Marie avait enseigné à Saint-François-Xavier de Montréal, à Louiseville, à Verchères, à La Pointe-Gatineau, à l'école La Mennais et à Sainte-Bernadette de Montréal. Il avait été son cinquantenaire anniversaire de vie religieuse en 1947.

La dépouille mortelle est exposée au noviciat du Sacré-Coeur, à Laprairie, et les funérailles auront lieu à cet endroit, demain matin à 8 h. 30.

Deux inconnus se saouvent avec une somme de \$100

M. Cocalis Apostoles, restaurateur, dont l'établissement est situé à 1551, rue Saint-Denis, donnait à déjeuner vers 9 h. 20, hier matin, à deux inconnus revêtus de l'uniforme de l'armée. Quand ceux-ci s'approchèrent pour régler la note, un d'eux menaça le restaurateur d'un couteau de boucher pendant que l'autre s'empara d'une somme de \$100 dans le tiroir de la caisse. Les deux bandits prirent aussitôt la fuite. On possède deux un excellent signalement.

Pourquoi?

M. A. Desmarais démissionne

M. Antoine Desmarais, l'un des deux représentants de la Chambre de commerce de Montréal à l'hôtel de ville, vient de démissionner comme conseiller municipal, et cela sans donner aucune raison.

Il a également fait parvenir une lettre à ce sujet à la Chambre de commerce. M. Gilbert-A. La Tour, directeur de cet organisme, déclare ne rien savoir pour sa part des raisons qui ont pu dicter sa décision à M. Desmarais.

L'autre représentant de la Chambre au conseil de ville est M. Paul Dozois.

Les camionneurs demandent une augmentation

Et des assurances sociales

On annonce que le syndicat des conducteurs de camions a engagé hier à Montréal des négociations avec les compagnies de transport. Ces négociations sont, assure-t-on, en bonne voie. Elles portent notamment les revendications suivantes:

- 1) Une augmentation générale de 10 cents l'heure.
 - 2) Six congés statutaires (payés) par an.
 - 3) L'exclusivité d'emploi aux membres du syndicat, détenteurs d'un certificat de compétence du syndicat international.
- Notons que si cette augmentation est accordée par les compagnies, le salaire des camionneurs atteindra ainsi près de 5,000 millions l'heure. La plupart d'entre eux perçoivent en effet de 83 à 92 cents l'heure. En outre, le syndicat demande l'établissement d'un système d'assurances sociales, comprenant une assurance-vie de 2,000 et une assurance-maladie de \$25 par semaine pendant toute la durée de la maladie. Ces revendications ont été soumises au syndicat des compagnies de transport, qui groupe environ 400 membres, et compte près de 5,000 employés. Les résultats seront vraisemblablement rendus publics la semaine prochaine.

Les communistes japonais acceptent le blâme formulé par le Cominform

Pour avoir dévié de la doctrine du parti — Leur chef réussit à conserver son poste

Tokyo, 20 (A.P.) — Après plusieurs jours de résistance, le parti communiste japonais vient d'accepter le blâme que le Cominform lui a lancé récemment pour sa attitude envers les autorités alliées d'occupation. Le comité central du parti publie un communiqué officiel où il admet les erreurs de tactique que lui reprochait le bulletin du Cominform au 7 du mois courant. Il en est de même pour le chef du parti, Sanzo Nozaka, à qui Moscou permet de conserver son poste. Nozaka et ses partisans s'en tirent donc à meilleur compte qu'ils ne le méritent.

Le que les partis communistes des divers Etats satellites de la Russie en Europe centrale, chez qui on a dernièrement pratiqué de dures "épurations" pour avoir plus ou moins dévié de la doctrine marxiste et s'être en particulier montrés favorables au régime Tito. Nozaka avait commis le crime de soutenir qu'il était possible d'appliquer un régime marxiste au Japon pendant que ce pays demeure occupé militairement par l'étranger. Il a même fait expulser du Politburo du parti 4 membres coupables de s'être objectés à ce point de vue.

Pour un pont sur le Saint-Laurent à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 20 (D.N.C.) —

Me François Nobert a été nommé président du comité chargé par la Chambre de commerce d'étudier la possibilité de construire un pont sur le St-Laurent. Ce comité a été formé hier après-midi, lors d'une réunion de l'exécutif de la Chambre de commerce. Me F. Nobert a présenté un bref rapport sur l'état de la question, depuis le temps qu'il se joint à l'on a commencé à envisager la construction d'un pont ou d'un tunnel reliant les deux rives. Il a cité certains extraits de correspondance officielle de ces dernières années, ainsi que les résolutions adoptées par les conseils de ville des Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de St-Germain.

Me Nobert a qualifié cette correspondance "d'efforts épuisés". Il a souhaité qu'on coordonne ces travaux dans l'avenir. Il a également lu une lettre écrite par feu M. Zéphirin Lambert, en 1946, où l'on voit clairement que le Canadien National n'est pas intéressé à la construction d'un pont mixte, c'est-à-dire, pour automobiles et pour wagons. Le grand inconvénient recommandait plutôt la construction d'un pont routier simple et moins dispendieux.

Le Dr Conrad Godin ajouta à ces remarques que les municipalités de toute la Mauricie et même de Drummondville manifestent beaucoup de sympathie à l'égard de ce projet de grande envergure. Il suggère qu'on organise une publicité intense autour du projet, et qu'on approche nos deux gouvernements à ce sujet.

Un navire coule: 16 rescapés, 9 autres à la dérive

Marseille, France, 20 (A.P.) — Un cargo tunisien de 1198 tonnes, le Tebourba, a coulé aujourd'hui à l'est de la côte d'Espagne, à la suite d'un violent coup de vent accompagné d'une tempête. Telle est l'indication qu'en donnent les autorités du port de Marseille.

Plusieurs navires ont répondu à son appel au secours. Seize membres de l'équipage ont été rescapés par le navire français Ville d'Oran. Le capitaine et huit autres marins sont demeurés sur la passerelle jusqu'au moment où le navire a sombré, mais ont réussi à monter sur un radeau. La visibilité était si mauvaise qu'on n'a pu voir où les poussaient le vent.

Les navires de secours n'ont pu ensuite les approcher pour les rescapés. Un avion leur a parachuté un radeau en caoutchouc. On continue de rechercher ces hommes à la dérive.

DIAMANTS DISPARUS

Johannesburg, Afrique-Sud, 20 (A.P.) — La police rapporte le vol de \$84,000 de diamants destinés à l'Arabie, la nuit dernière, dans un coffre-fort de l'aéroport de Johannesburg.

Le vol a été découvert une demi-heure avant le départ de l'avion qui devait les transporter. Il s'agit d'un petit sac contenant 1,014 diamants.

Réunion des chefs des Syndicats de l'imprimerie

Samedi et dimanche

Le président de la Fédération des métiers de l'imprimerie du Canada, Enr., nous fait part que pour donner suite à un vœu émis lors de la dernière réunion du bureau fédéral, il a été décidé d'organiser pour demain une journée d'étude à laquelle sont priés d'assister tous les officiers et tous les directeurs de la Fédération ainsi que tous les délégués au conseil syndical des métiers de l'imprimerie. Le bureau fédéral siégera toute la journée de dimanche.

Le programme

Samedi, le 21, de 10h. a. m. à 12h. p. m., une séance d'étude sous la présidence du confrère G.-A. Gagnon. Le conférencier sera le R. P. Jacques Cousineau, S.J., conseiller moral de la Fédération qui traitera de la "structure du mouvement syndical". La conférence durera environ 1 heure et il y aura ensuite un forum auquel tous pourront prendre part.

La 2e séance d'étude commencera à 2h. 30 et se terminera à 5h. Elle sera sous la présidence du confrère Gaston Gratton, président du conseil syndical. Le conférencier sera M. Marcel Clément, économiste de renom, il traitera "salaires et rendements". La soirée sera libre afin de permettre à ceux qui pourront obtenir des billets, d'assister à la joute Canadien vs Bruins de Boston.

Le lendemain, dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. 30, première séance du Bureau fédéral, et de 2 h. 30 à 4 h. 30, deuxième séance du Bureau fédéral. L'agenda de ces séances comprend:

1. — L'étude des rapports financiers laissés sur la table à la dernière réunion (faute de temps).
 2. — L'organisation du congrès et des notes d'argent de la fédération.
 3. — Les décisions à prendre relativement aux résolutions du dernier congrès qui ont été envoyées au Bureau fédéral.
 4. — Rapport des différents officiers et renseignements sur toutes les questions d'actualité.
- Toutes ces séances seront tenues à 1485, rue Crescent. Tous les chefs et délégués sont priés d'y assister étant donné l'importance des sujets qui y seront traités.

UN CADEAU DE LAON A QUEBEC

Québec, 20 (D.N.C.) — Au cours d'une cérémonie touchante au Salon Bleu de l'hôtel de ville, M. Marcel Duranthon, consul de France à Québec, a représenté hier les autorités municipales de la ville française de Laon pour remettre en leur nom à la cité de Québec une plaque de bronze, témoignage de la profonde amitié qui unit les populations des deux agglomérations françaises et canadiennes.

Sur la plaque de bronze, artistiquement gravée et portant les armes de Laon, on peut lire cette inscription: LA VILLE DE LAON A LA VILLE DE QUEBEC EN MEMOIRE DE JACQUES MARQUETTE 1949

M. le maire Lucien Borne a chaleureusement remercié le représentant de la ville de Laon.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

● Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.

● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.

● Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, conventum, repos et vacances d'hiver

Retenez votre chambre en écrivant télégraphiant ou en téléphonant

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOISY, président.

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada

Téléphone: St-Agathe, 326

Que serait une 3e GRANDE GUERRE?

Lisez

"Pour gagner la paix"

en collaboration

\$1.00 l'ex.

Editions de l'Action Nationale

422 est, rue Notre-Dame

MArquette 2837

Sur une déclaration du Révérend Père G.-H. Lévesque, o.p.

Tandis que la conférence fédérale-provinciale se réunissait à Ottawa la semaine dernière, la Commission Massey reprenait à Québec ses séances publiques. La première a jeté l'autre dans l'ombre.

Or des mémoires intéressants ont été déposés dans la capitale provinciale. Ils amorcent, semble-t-il, une réaction contre la curée aux subsides fédéraux, et posaient au moins quelques distinctions.

Il faut relever celle qu'a formulée l'un des commissaires, le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., au nom de la Commission. Voici le texte que les journaux lui attribuent:

L'éducation formellement scolaire et la culture sont deux choses différentes lorsqu'on parle d'éducation en général. La première relève directement des provinces, la seconde peut être l'objet des attentions du pouvoir fédéral.

Cette manière de voir, exprimée hier par les délégués de la Survivance française, est exactement celle des commissaires. Personne n'est plus désireux que nous de laisser aux provinces l'éducation formellement scolaire. Reste l'éducation populaire, ou la culture en général. Il s'agit là de la pensée humaine. Sur ce plan, il y a intervention légitime du gouvernement fédéral quand ce gouvernement, dans l'intention de donner une impulsion nouvelle à la culture, autant à la française qu'à l'anglaise, à travers tout le pays, recourt aux instruments qui lui sont propres. Chaque fois qu'il s'agit d'échanges culturels à travers le pays, nous nous trouvons en pleine sphère fédérale.

Or cette distinction pose, il nous semble, plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Quand les bâtisseurs de la Confédération remirent l'éducation aux provinces, ils le firent sans la moindre réserve. L'article 93 déclare:

93. In and for the Province the Legislature may exclusively make laws in relation to education... [Tout ce qui appartient à l'Etat central, c'est la protection des minorités].

Ce qu'on traduit par:

93. La Législature aura le droit exclusif de légiférer sur l'éducation dans les limites et pour la population de la province...

A part la protection des minorités, remise à Ottawa qui d'ailleurs n'a jamais rempli son devoir, toute l'éducation est confiée aux provinces.

Pourquoi? Parce que de part et d'autre on savait que l'éducation met en cause la culture nationale et la religion.

On n'a point distingué entre éducation et culture. On n'a pas restreint la portée du mot éducation par une formule analogue à celle du P. Lévesque: éducation "formellement scolaire". Les auteurs de la Confédération confiaient aux provinces toute l'éducation.

Sans doute le système d'enseignement était-il assez rudimentaire à ce moment-là. A peine possédions-nous, avec l'école primaire et des collèges secondaires, une vraie université. Quand, pièce à pièce, notre régime s'est bâti, a-t-on soulevé des discussions? Pas la moindre, au moins dans les sphères officielles, sauf là où l'on ne prenait pas son parti du monopole provincial.

Il n'a pas été sérieusement question que Polytechnique dépende d'Ottawa, ni l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, ni les écoles techniques ou d'arts et métiers, ni les facultés de philosophie ou de science. L'éducation appartenait aux provinces, toute l'éducation, et il ne venait à l'esprit de personne que l'article 93 fût un attrape-nigauds ou une boîte à surprise.

Etait-ce de l'éducation "formellement scolaire"? L'enseignement universitaire des sciences et de la philosophie, l'enseignement technique, etc., entrent-ils dans la formule du P. Lévesque? Nous en doutons. Et pourtant le cadre législatif dans lequel ils exist-

tent, dans certains cas l'administration même des grandes Ecoles, relève directement du provincial.

Sans doute, quand le P. Lévesque parle de "pensée humaine", il s'établit sur un terrain solide. La recherche désintéressée se distingue aisément de "l'éducation scolaire". Mais avec "l'éducation populaire", nous revenons en territoire contesté. A quelle forme d'éducation populaire veut-on référer? Où la frontière se situe-t-elle? Et suffit-il que le gouvernement fédéral recoure "aux instruments qui lui sont propres" pour que son intervention devienne légitime?

Voici par exemple Radio-College. Je n'en discute pas l'esprit: il est dans l'ensemble excellent parce que l'autorité de fait, en matière de radio, collabore avec l'autorité en matière d'enseignement. Mais Radio-College n'en relève pas moins, en dernier ressort, de Radio-Canada, régie du gouvernement central.

Qu'en enseigne-t-on à Radio-College? Des matières scolaires: littérature, sciences, beaux-arts, philosophie, etc. Est-ce que Radio-College pratique "l'éducation formellement scolaire"? Il semble bien que oui. Mais alors, une institution fédérale pourrait s'installer dans l'éducation formellement scolaire, parce qu'elle le fait par le truchement de la radio, qui dépend d'Ottawa?

Aujourd'hui c'est la radio. C'est aussi le film — qui prendra en éducation une importance de plus en plus grande. Demain, ce sera la télévision. Un cours d'histoire du Canada, exactement celui qu'on donnerait en rhétorique, du seul fait qu'il est débité à la radio, cesse-t-il d'être "formellement scolaire"? Un cours de géographie, le même qu'on réécarterait à l'école primaire supérieure, change-t-il de nature parce qu'on l'énonce au moyen d'images animées? Le même sociologue, professant le même cours en classe et à la T.S.F., a-t-il exécuté deux actes tellement différents?

Bref, l'enseignement est-il miraculeusement converti par les ondes baptismales de la radio et demain de la télévision, instruments qui sont "propres" à Ottawa, parce que celui-ci les utiliserait "dans l'intention de donner une impulsion nouvelle à la culture, autant à la française qu'à l'anglaise"? La question est de taille, au milieu du 20e siècle, quand on sait à quel point la technique est en train de révolutionner les outils de l'éducation. Je m'étonne que l'on conclue si vite, avant même que l'enquête Massey ne soit terminée. Je me scandalise de ce que les commissaires prennent position avant d'avoir reçu tout le dossier.

Ceux qui ne partagent pas leur manière de voir auront-ils désormais l'impression de témoigner devant des arbitres ou de polémiquer avec des adversaires?

Car le problème capital à l'étude, c'est précisément de savoir si l'éducation appartient tout entière aux provinces, comme on l'avait pensé trois quarts de siècle, ou si elle leur revient que dans son aspect "formellement scolaire".

Même si l'organisation de la radio est fédérale, Ottawa n'a pas le droit de s'y substituer aux provinces comme maître d'école. Les provinces ont un rôle à jouer dans la T.S.F. Et voilà pourquoi nous continuons de nous demander ce que devient Radio-Québec... Mais cela est une autre histoire.

En 1867, il n'y avait pas de radio, pas de cinéma, pas de télévision, guère d'"éducation populaire". On a donné aux provinces tout ce qui existait, qu'on a appelé "l'éducation": seule référence à la culture dans tout l'A.A.B.N. Les raisons pour lesquelles on remettait l'éducation aux provinces — culture nationale et religieuse — continuent de valoir, et de valoir pour toute l'éducation telle qu'elle existe aujourd'hui.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

Guindon, brasseur de ciment

L'Union Internationale des Travailleurs en ciment, l'Union des Lamineurs, l'Union Typographique Jacques-Cartier, la Montreal Typographical Union, la Montreal Printing Pressmen and Assistants' Union, l'International Brotherhood of Bookbinders, dix, vingt, trente autres unions ou syndicats ont à leur service un ou plusieurs agents d'affaires en congé sans salaire.

Mais ce qui est une nécessité pour les brasseurs de ciment serait un luxe pour les professeurs de Montréal. Ainsi en a statué la Commission des Ecoles catholiques de Montréal puisqu'elle déclare textuellement:

"Nous sommes convaincus que nos relations avec eux (les instituteurs) devraient être telles que les services d'un président en congé annuel et perpétuel ne leur soient pas nécessaires".

M. Guindon n'a donc pas droit à un congé sans solde: il n'est

qu'instituteur. Que n'a-t-il choisi la carrière (!) de brasseur de ciment! Cette méprise démontre à elle seule qu'il n'a pas de jugement!

Le point de vue de l'adversaire

M. Cecil Palmer prononcera une causerie le 30 janvier devant les membres de l'A.P.I. Il entretiendra ses auditeurs de la faillite de l'expérience socialiste anglaise.

M. Palmer parlera à des convaincus, car il existe peu de patrons, ici comme ailleurs, pour croire au socialisme.

Ce n'est pas aux membres de l'A.P.I. que M. Palmer devrait s'adresser, mais aux travailleurs qui croient au socialisme.

L'homme qui réussira à organiser des réunions où sir Stafford Cripps parlerait aux patrons et Cecil Palmer aux ouvriers rendra service à la société.

Seulement il arrive que peu de gens ont la force morale d'écou-

LETTRÉ D'OTTAWA

Les communiqués officiels bilingues sont aujourd'hui la règle

Le ministère de la défense nationale constitue la principale exception

Ottawa, 20. — Pendant des années, les correspondants parlementaires des journaux français, et plus particulièrement mes prédécesseurs au Devoir, se sont plaints de ce que les communiqués officiels leur parvenaient exclusivement en anglais. Les divers ministères et organismes d'Etat ignorent le plus souvent la presse et le public de langue française. Lorsque ces communiqués avaient de l'importance les journalistes français devaient s'imposer la corvée de les traduire, tandis que leurs collègues anglais les recevaient tout cuits; par contre, ils pouvaient évidemment jeter ces communications au panier lorsqu'elles ne revêtaient qu'un intérêt médiocre.

Lorsque ces communiqués étaient traduits en français, ils arrivaient très souvent en retard, ce qui était une cause d'ennuis et d'embarras pour les correspondants de langue française. Il n'a pas fallu réclamer seulement la traduction française des communiqués, mais la distribution simultanée des deux versions.

Ministère ou organisme d'Etat

Améliorations

Depuis quelques années, la situation s'était fort améliorée. Les communiqués français s'étaient multipliés au fur et à mesure que l'on augmentait le personnel du Bureau des Traductions. Et les services de relations extérieures ou de publicité des ministères avaient graduellement pris l'habitude, à la suite d'innombrables protestations, de distribuer simultanément les communiqués anglais et les communiqués français. De cela, tout le monde pouvait se rendre vaguement compte.

Quelle était cependant la mesure de cette amélioration? Pour la déterminer de façon précise, nous avons compilé depuis deux mois, — du 17 novembre 1949 au 17 janvier 1950 — tous les communiqués officiels distribués à la Galerie de la Presse au Parlement.

Et en classant tous ces communiqués selon la provenance et selon la langue, nous en sommes arrivés au tableau suivant:

	Bilingues	unilingues
Banque du Canada	6	—
Banque d'expansion industrielle	1	—
Bureau de la statistique	56	—
Commission des prix	2	—
Commission du service civil	4	—
Commission du tarif	4	1
Commission des transports aériens	1	—
Conseil national des recherches	—	1
Corporation commerciale canadienne	1	—
Ministère des affaires extérieures	14	1
Ministère de l'agriculture	2	1
Ministère du commerce	8	—
Ministère de la défense nationale	2	1
Armée	1	21
Marine	—	13
Aviation	15	1
Ministère des finances	3	1
Ministère des mines et ressources	7	—
Ministère des pêcheries	—	12
Ministère des postes	1	—
Ministère de la reconstruction	—	1
Ministère de la santé	10	—
Ministère du travail	21	6
Ministère des transports	5	1
Société centrale d'hypothèques et de logement	3	—
Totaux	164	61
Grand total	225	—

La situation n'atteint pas encore à la perfection, mais le progrès réalisé est énorme. Sur 225 communiqués préparés pour la presse par les divers ministères ou organismes d'Etat, 164 ont été émis dans les deux langues. Dans tous les cas, s'en faut, la distribution des deux versions — la française et l'anglaise — a été simultanée. La proportion des bulletins unilingues dépasse sans doute encore 25 pour cent, mais elle descendrait à moins de 8 pour cent si ce n'était de deux ministères qui ont résisté à la tendance générale — le ministère de la défense nationale et celui des pêcheries. Le communiqué exclusivement anglais ne serait plus alors qu'une exception, assez peu excusable si l'on veut, mais exception tout de même.

Le ministère des pêcheries ne paraît pas avoir de service de traduction. Il faut cependant convenir que les 12 bulletins unilingues qui apparaissent aux tableaux ont tous été émis par fournées successives au cours des journées qui ont suivi un congrès scientifique.

Mauvaise volonté évidente

Il en va tout autrement du ministère de la défense nationale où la mauvaise volonté est visible dans certains milieux. Sur un total de 44 communiqués, 36 étaient exclusivement anglais. Rien à dire contre l'aviation dont 15 des 16 bulletins ont été traduits. Par contre, l'armée n'a émis qu'un communiqué bilingue contre 21 unilingues. A la marine, le français est systématiquement ignoré — 13 bulletins unilingues et pas un seul bilingue. L'état-major de notre marine de guerre est tout aussi hostile à la francisation qu'à la canadienisation.

Il convient par ailleurs de noter que dans tous les organismes qui relèvent de l'actuel ministre du commerce, M. C.-D. Howe, ou qui ont été organisés par lui — le ministère du commerce, le bureau de la statistique, la commission des prix, la commission des transports aériens, la Corporation commerciale canadienne et le bilinguisme se pratique de façon officielle et quasi parfaite.

Le ministère des transports donne un exemple qui mériterait d'être suivi par les autres organismes d'Etat. Lorsque son communiqué est assez bref, il publie les deux versions sur une même feuille qui est distribuée indistinctement aux correspondants de langue anglaise et aux correspondants de langue française. C'est bien la meilleure façon d'observer le bilinguisme officiel.

Pierre VIGÉANT

Au secours de l'enfance malheureuse de France

M. Joseph Bouchaud, jeune prêtre de Paris, nous fait tenir un article accompagné d'une lettre où il plaide pour l'enfance abandonnée.

Dans sa lettre, il écrit notamment:

Je voudrais ne pas vous importuner ainsi; mais devant tous ces gosses qui souffrent:

René M., qui, à 9 ans, a vécu pendant 1 an en dehors de chez lui, en volant pour manger, parce que les parents se battaient;

Jean P., seul survivant d'une famille de 9 enfants décimée par la misère;

Jean R., père, à 13 ans et 10 mois, de 2 enfants nés...

Devant tous ces gosses qui ne peuvent pas parler, je ne peux pas me taire; je vous les confie, vous et à vos lecteurs, vous pouvez beaucoup pour nous aider à les sauver. J'ai confiance en vous et en votre pays.

Je suis sûr que Dieu se servira de nous tous, car, de ces gosses, des hommes et des chrétiens dans une France qui ne veut pas devenir un pays d'esclaves.

Recevez, cher Monsieur, avec l'assurance de mes prières, mes remerciements les plus sincères... pour "eux".

Et voici maintenant le texte de son appel aux Canadiens français:

tion des commissions scolaires de Montréal et de Québec doivent donc être prises pour un encouragement.

Cela rappelle la technique d'un dénommé Adolf Hitler qui s'empara des pays voisins, Autriche, Tchécoslovaquie, Danzig, pour les "protéger".

G. F.

COURRIER DE FRANCE

Le siècle de l'"organisation"

Les champions de la liberté emprunteront-ils, par goût de l'efficacité immédiate, les méthodes simplificatrices de la philosophie qu'ils combattent?

par Pierre de GRANDPRE

II

La réflexion la plus naturelle que suggère un retour sur le demi-siècle écoulé, c'est que l'extraordinaire développement des techniques tend à aggraver l'envahissement du domaine individuel par les contraintes collectives.

Par ailleurs, il est permis d'imaginer l'avenir d'après les indications du passé le plus récent, l'hypothèse la plus vraisemblable est que ce mouvement ne peut que s'accroître.

C'est un exercice de l'esprit qui peut paraître vain que de tout remettre perpétuellement en question. Pourtant, comment ne pas constater que l'augmentation prodigieuse du pouvoir de l'homme sur la matière se développe parallèlement à des destructions incalculables et à l'asservissement tyrannique de millions d'individus?

Abandons successifs

Tout communisme, tout est devenu solidaire de tout. Et la psychologie humaine se transforme de fond en comble. Les conditions de la vie, pour peu que le mécanisme social grince, provoquent des crises telles que l'individu inquiet, conscient de sa totale impuissance, s'en remet à l'Etat dont il prend l'habitude de tout attendre. Et l'abandon des libertés s'arrête pas à ce stade. Les Etats eux-mêmes ont recours à des protecteurs plus puissants, renoncent à l'initiative pour se fonder dans ces collectivités encore mal définies, que l'on désigne encore du seul nom qui en montre la nocivité: celui de "blocs".

Phénomène de durcissement, de

coagulation de la vie: tout se masse, se pétrifie en unités monstrueuses, en conformismes sur lesquels aucune intelligence ordonnée n'a plus de prise réelle. Les penseurs humanistes paraissent vivre hors des réalités de leur temps. L'humanité semble en traînée, à la façon de l'Apprenti sorcier, par les forces qu'elle a déchaînées. La tragédie qui se déroule au delà du rideau de fer, doit-on la considérer comme exceptionnelle, ou simplement comme symptomatique? Comment ne pas voir dans la civilisation "scientifique", dans la centralisation totalitaire de l'Est, les signes d'un malaise auquel nul n'échappe entièrement.

Une révolution est en cours selon laquelle les prérogatives individuelles, les unités nationales apparaissent déjà partout comme des notions périmées. Le nationalisme économique en particulier serait pour chacune des nations européennes une erreur à payer cher. Il est bien vrai que ce sont généralement les solutions les plus saines et les plus efficaces dans l'immédiat qui se présentent sous le signe de l'unification. Quelques paroles prononcées récemment par M. Georges Bidault sont caractéristiques: "Je crois que le grand péril de la nation, c'est la tentation de ce qu'on appelle le bon vieux temps. Ce serait en effet une illusion de croire que dans un monde troublé on puisse ménager une petite oasis de tranquillité, à l'abri de laquelle on pourrait vivre en paix. Dans le monde où nous sommes nos problèmes particuliers ne sauraient être considérés et résolus en faisant abstraction des problèmes généraux".

Appels à l'unification

La communauté Europe-Amérique, la plus puissante dans le monde actuel, la moins organisée politiquement jusqu'à ce jour, tend, comme sa rivalité, à se discipliner. Contagion du mal, par besoin d'y faire face? Peut-être. Mais surtout il s'agit d'un entraînement profond, impliqué dans les conditions mêmes de la vie moderne, dans les techniques d'utilisation des énergies naturelles et dans les échanges.

Pendant l'année écoulée, la politique américaine s'est efforcée de resserrer l'alliance économique et militaire avec l'Europe, contre Moscou.

Sur le plan économique, l'aide Marshall, qui compte 21 mois d'existence, a produit d'importants résultats. Comme l'a rappelé M. Harman dans son message du nouvel an à l'Europe, la production européenne a dépassé de 15% celle d'avant-guerre, et l'effort de reconstruction et de modernisation technique, encore qu'insuffisant, est considérable. Il reste que l'objectif principal, la fusion des économies nationales, se heurte à des obstacles quasi insurmontables. Le conseil de l'O.E.C.E. a constaté en fin d'année que la faiblesse de l'organisme réside dans la difficulté qu'il éprouve à imposer ses décisions; et les ministres du groupe consultatif préconisent un renforcement de leur pouvoir politique. Donc ici, appel de plus en plus précis vers une "autorité", besoin d'une "main ferme". Si l'unité souhaitée ne se crée pas spontanément, la "pression" pourrait l'imposer; mais, de l'une à l'autre unité, la différence est essentielle!

Le plan Marshall traversant une crise, l'effort américain s'est porté sur la coopération militaire. Le Pacte Atlantique fut signé et les premières livraisons d'armes, retardées par l'établissement parfois assez difficile d'accords bilatéraux, auront lieu tout prochainement. De réalisation plus facile, la coopération militaire présente l'inconvénient d'accroître la tension entre les blocs. Surtout, elle contribue puissamment à cette standardisation des points de vue, à cette unification destructrice des mouvements centrifuges, à cette sclérose, qui sont, mal ou bien, — tantôt bien et tantôt mal selon qu'on les considère sous un angle étroitement pratique ou dans une perspective plus générale — la marque du siècle.

La volonté de puissance naît spontanément. Elle peut être le résultat de la meilleure volonté, de la passivité et de la démission morale de partenaires trop faibles. Devant l'ampleur des difficultés à résoudre, il est absolument hors de doute qu'une dangereuse tentation existe, qui porte déjà des fruits, celle de se servir, pour défendre la liberté, de certaines des armes du totalitarisme. Si l'on cédait tout de bon à cet entraînement, le cycle infernal serait accompli. Maintenant en surface la conception spiritualiste de l'homme, de la personne humaine et des patries naturelles, mais en réalité par une conception de fond assez matérialiste de la vie, le super-Etat occidental aurait emprunté à l'adversaire l'essentiel de ses méthodes d'action. On aurait beau alors rejeter violemment les principes qui fondent ces méthodes, l'idéal affiché aurait été vaincu avant même que fût engagé le combat par les armes.

La Bible vous parle...

Oui, j'estime que les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire qui doit se révéler à nous. Aussi la création attend-elle avec impatience que se révèle cette gloire que la vanité, non de son plein gré, mais par l'autorité de Celui qui l'y a assujettie, elle a néanmoins gardé l'espérance: elle aspire, elle aussi, à s'élever de l'esclavage de la corruption vers la radieuse liberté des enfants de Dieu. Nous savons en effet que, présentement, la création tout entière gémit et souffre les douleurs de l'enfermement.

Rom. 8, 18-22.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

La France catholique, 16 décembre 1949.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.

Le LECTEUR.



Mlle Anne-Marie L'Abbé, fille de M. François-Xavier L'Abbé, décédé, et de Mme L'Abbé, de Montréal, et de M. Yvon Groulx, notaire, de Montréal, fils de M. et de Mme Oscar Groulx, de Hull, dont le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, jeudi, le 26 janvier, en la chapelle particulière de la Cathédrale, par le Père Raymond Groulx, O.M.I., frère du marié.

La revue "MARIE" paraîtra à 80 pages régulièrement, au lieu de 64

Votre revue mondiale Marie paraîtra donc désormais, à partir de mars, à 80 pages, régulièrement, au lieu de 64. N'est-ce pas que vous voudrez prouver votre gratitude à la Vierge, Reine du monde en lui gagnant au moins cinq nouveaux abonnés à sa revue internationale. Chaque numéro vous apportera donc 16 pages de plus de doctrine et de splendides illustrations, et cela sans augmentation du prix de l'abonnement. C'est donc la moitié du chemin vers notre numéro à 100 que nous aimerions publier régulièrement. Partout dans le monde, on s'enthousiasme de votre revue mondiale Marie, de nos magnifiques tracts mariaux mensuels. Avons-nous fait tout pour vous remercier la Vierge de ce don au Canada français d'une telle revue mariale jugée universellement "la plus belle au monde", et à laquelle collaborent les plus célèbres écrivains et artistes de l'univers catholique... Des États-Unis, on nous demande avec instance l'édition anglaise de Marie. Des qu'on nous aura garanti 25,000 abonnés, nous lancerons cette édition anglaise. Prions, pour que ce soit d'ici un an... Et nous, qu'attendons-nous pour parler partout de Marie, pour recueillir des abonnés...? Certaines âmes de feu ont recueilli des dizaines d'abonnés, et plus... Et les autres? Que font-elles? Marie stands as an outpost of all that is noble and pure in Christian civilization", a écrit la grande revue américaine AMERICA, de New-York... En ce début de l'année sainte, multiplions les abonnements. Les dons à la revue mondiale Marie, afin qu'elle se développe toujours, pour la gloire de la Vierge, Reine du monde, et le prestige de notre pays.

Il faudrait aussi que toutes les familles s'abonnent à notre Service de Tracts mariaux mensuels. De septembre à juin, nous publions, chaque année, 10 Tracts mariaux, superbes de présentation simple, et due aux meilleurs écrivains mariaux. Voici ceux qui sont déjà publiés, depuis septembre: 1—Marie, Source de Pureté, par François Charnot, S.J.; 2—Marie, la Femme Promise, par Guillaume-Joseph Chaminate, présentation par J. Verrier, s.m.; 3—Notre-Dame, la Vierge Marie, par Emile Villaret, S.J.; 4—Génitrice du Verbe et Reine du Silence, par Joseph Robin, S.J.; 5—Vers la Plénitude de vie par la Dévotion à la Sainte Vierge, par B.M. Morneau, Montfortien. En février, ce sera: Notre-Dame des Sept-Douleurs, par A.M. Lépicié, o.s.m.; en mars Les Congrégations mariales, par Raoul Plus, S.J.; en avril: Marie, Mère de la vraie Foi, par Son Excellence Mgr Le Couëdic, évêque de Troyes, France. En mai, un texte de Geneviève Duhamel, célèbre écrivain français; en juin, un texte de Philippe de Zara. Tous ces 10 tracts mensuels, de septembre à juin, pour \$1.25. Abonnez-vous sans tarder. Pour l'abonnement à Marie, le prix est de \$3. pour un an, de \$5.00 pour deux ans. (Etranger: \$3.50 pour un an, \$6.00 pour 2 ans). Il nous reste quelques milliers de numéros du superbe spécial de Noël, à 128 pages dont on parle dans le monde entier. Nous le vendons \$1.00 l'unité. Nous accordons 10% sur toute commande de 10 exemplaires et plus; 20% de réduction sur toute commande de 50 exemplaires et plus; 30% sur toute commande de 100 exemplaires et plus. Répandez-les partout. Commandez sans retard. Nous devons épuiser ces quelques milliers d'exemplaires dans le plus bref délai. Que ce soit votre cadeau à la Vierge, pour sa gloire. Donnez partout l'incomparable numéro spécial de Noël de MARIE. Les abonnés réguliers de MARIE reçoivent sans frais supplémentaires, ce superbe numéro spécial de Noël dans leur abonnement. Adressez le tout: Centre Marial Canadien, Nicolet, Québec, Canada.

La meilleure façon de cuire les pommes

Les diététistes déclarent que la meilleure façon de cuire les pommes de terre, c'est de les cuire au four. Les pommes de terre cuites au four perdent très peu de leur valeur nutritive.

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

8 (Suite)

Le docteur, précédant l'industriel, longue de vastes couloirs, puis l'introduisit dans une chambre toute blanche où un seul lit était dressé. Au chevet du malade se tenait un religieux. Elle se retira discrètement en voyant entrer le visiteur. Le docteur s'assit à son tour.

Monval s'efforça de dissimuler son angoisse sous un pâle sourire. Il s'approcha du lit où se mourait celui qui, deux jours auparavant, était plein de vie et de santé.

En entendant les pas de l'arrivant, le malade tourna légèrement la tête et ses yeux bruns eurent un fugitif éclair en apercevant Monval.

— Mon pauvre Olivier! Dans quel état je vous retrouve! Dit l'industriel en serrant et baissant longuement la main brûlante de son ingénieur. Reposez-vous en paix, je ne quitterai Dijon que lorsque vous serez en bonne voie de guérison... Chaque jour, matin et soir, je viendrai vous voir...

Les lèvres exsangues du blessé balbutièrent:

— Merci!... Jocelyne?... Sait-elle?...
— Non! pas encore! Ma mère lui apprendra votre accident. Demain à la première heure, Maurice la conduira jusqu'ici... J'aurais pu amener l'enfant avec moi, mais elle est tellement impressionnable! Je ne savais que faire... C'est bien ainsi!... Elle aurait eu trop... de peine.

— Demain, vous serez mieux, la réduction des fractures vous a tellement fatigué aujourd'hui!...

Le blessé regarda longuement son ami, puis une larme roula sur sa joue:

— Demain... je... ne serai plus! murmura-t-il d'une voix à peine perceptible. Jocelyne, pauvre petite!... que deviendra-t-elle... ensuite?...
— Vous guérez, Olivier, vous guérez. Mais en attendant Jocelyne prendra place en mon foyer. Elle deviendra un peu comme ma fille adoptive... la sœur de Jacques, je vous le jure!

Dans les yeux déjà ternis du moribond passa une lueur attendrie:

— Je n'ai... jamais douté... de votre cœur. Merci... ami... je partirai... plus tranquille...
— Je douterai Jocelyne, Olivier. Et, plus tard, lui découvrirai un bon mari!...

Carnet mondain

FIANÇAILLES

M. et Mme Armand Bisailon font part des fiançailles de leur fille, Mariette, à M. Richard Lavoie, fils de M. Arthur Lavoie et de Mme Lavoie, décédée.

On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Lagarde, fille de M. et Mme Joseph Lagarde, à M. Gabriel Doyle, fils de M. Philippe Doyle, décédé, et de Mme Doyle, de Montréal.

M. et Mme Arthur Goudreau, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille Marguerite, à M. Claude Leblanc, fils de M. et Mme Azellus Leblanc. Le mariage sera célébré le 28 février prochain.

On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Sainte-Marie, fille de M. Emile Sainte-Marie, de Verdun, et de Mme Sainte-Marie, décédée, à M. Maurice Corbell, fils de M. et Mme H.-Rosario Corbell, de Montréal.

PROCHAIN MARIAGE

Dans la plus stricte intimité, samedi, le 21 janvier, à 10h., en l'église St-Louis de France, sera célébré le mariage de Mlle Gabrielle Duchesne, fille de M. et Mme Thomas Duchesne, à M. Michael Robert Capp, fils de M. et Mme Michael Capp.

DEPLACEMENTS

Mlle Ghislaine Chomard, étudiante en sciences sociales à l'Université de Montréal et M. Claude Chomard, e.p.h., à l'Université St-Jasine de jours dans leur famille, à Saint-Jean Port-Joli.

Miles Agathe Beaulieu, Martha Mamletski et Marcelle Javun passent quelque temps à Miami et à la Havane.

Le grincement des dents chez les adultes

Q. — Quelles sont les causes du grincement de dents et existe-t-il un traitement pour y remédier?
R. — Le grincement des dents chez les adultes est fréquemment dû à la nervosité, à un surcroît de travail, au surmenage cérébral ou à une névrose provenant des réflexes de certains troubles. Le grincement des dents chez les enfants a souvent pour origine un état d'irritation de la vessie, une hyperacidité de l'urine et la présence de vers dans le rectum. Des soins médicaux sont absolument nécessaires, aussi bien aux enfants qu'aux adultes, dans tous ces cas. Un appareil pour garder les dents séparées durant la nuit peut être construit par le dentiste et employé jusqu'à ce que la cause du mal soit trouvée et corrigée.

La même façon d'hygiène dentaire de la province de Québec, 1469 rue Drummond, Montréal 25, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mères, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Exposition de métiers féminins d'art et de création

Le vernissage de la deuxième exposition des métiers féminins d'art et de création, organisée dans les salons de la mairie du XVI^e arrondissement par le Club féminin de liaison franco-américaine, a été particulièrement brillante. L'exposition illustre la place de plus en plus grande que prennent les ateliers féminins d'art et de création français dans les activités de luxe de Paris. Elle restera ouverte jusqu'au 15 décembre.

Collections printemps-été 1950

Le comité de direction de la Chambre syndicale de la couture parisienne a décidé que les présentations des collections de la saison printemps-été 1950 commenceront mercredi, le 1^{er} février 1950.

Les dates d'expéditions des modèles ont été fixées:

a) vers les E.U. et l'Amérique du Nord, au mercredi, 22 février 1950;

b) pour la France et l'Europe, au mercredi, 1^{er} mars 1950.

Le Père Aupiais cité à l'ordre de la nation

M. Georges Bidault, président du Conseil, a cité à l'ordre de la nation le Père Aupiais, "mort pour la France", qui fut provincial des missions africaines de Lyon après avoir été l'évangéliste du Dahomey.

Le Père Aupiais, auquel M. Georges Hardy vient de consacrer un émouvant et beau livre, selon le mot de Mgr Chappouille, poursuivi inlassablement, "sa croix pour la promotion de l'homme noir à un rang d'égalité fraternelle avec l'homme blanc".

Le Père Aupiais cité à l'ordre de la nation

M. Georges Bidault, président du Conseil, a cité à l'ordre de la nation le Père Aupiais, "mort pour la France", qui fut provincial des missions africaines de Lyon après avoir été l'évangéliste du Dahomey.

Le Père Aupiais, auquel M. Georges Hardy vient de consacrer un émouvant et beau livre, selon le mot de Mgr Chappouille, poursuivi inlassablement, "sa croix pour la promotion de l'homme noir à un rang d'égalité fraternelle avec l'homme blanc".



Mme Louis Saint-Laurent et M. Saint-Laurent, premier ministre du Canada, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de la soirée de gala organisée par le comité central féminin de l'Association de la Jeunesse libérale du district de Montréal et assister à la première du spectacle des Compagnons de Saint-Laurent: "Le meurtre dans la cathédrale". Cette pièce de l'auteur anglais T.S. Elliott, traduite par Henri Fluchère, sera présentée au théâtre des Compagnons, le 4 février prochain. Parmi les invités d'honneur, mentionnons: M. George C. Marler, chef de l'opposition provinciale, et Mme Marler; M. J.O. Asselin, président du comité exécutif, et Mme Asselin, ainsi que plusieurs personnalités des domaines politique, littéraire et théâtral.

Parents adoptifs protégés contre le chantage

L'adoption soumise à de nouvelles lois en Angleterre

Londres, (Reuter) — Les personnes qui adoptent des enfants en Grande-Bretagne ne seront plus exposées aux menaces des maîtres-chanteurs qui exigent de l'argent contre le silence.

Les parents adoptifs sont maintenant protégés par de nouvelles réglementations qui sont devenues en force le premier janvier et qui leur permettent de garder le secret de leur identité.

Les personnes qui adopteront un enfant à l'avenir seront munies d'un simple numéro pour les audiences de la Cour, tactique qui va déjouer les plans des maîtres-chanteurs qui, dans le passé, extorquaient de l'argent des parents adoptifs sous la menace de révéler à leurs adoptés la véritable identité des vrais parents.

Dans le passé, le secret sur un cas d'adoption n'était possible qu'en s'adressant à un juge de la Cour supérieure et bien des couples ne pouvaient pas le faire par manque de moyens financiers.

Parmi les clauses des nouvelles lois sanctionnées par le chancelier, lord Jevitt, se trouvent les articles suivants: toute personne désirant adopter un enfant n'aura plus besoin d'être rencontrée à la Cour par la mère; les demandes pour un permis d'adoption seront entendues à huis clos; tous les documents seront confidentiels; les gardiens seront obligés de garder le secret.

Sécurité au foyer

La tragédie des enfants brûlés vifs est trop fréquente

Ce curieux hiver sans neige... On ne le comprend pas et on ne reconnaît plus les saisons. Tout de même, il ne fait pas chaud et, surtout dans les endroits un peu solitaires, il faut faire un bon feu, pour conserver la chaleur et le bien-être.

Madame Z a remis du charbon dans la fournaise. Elle a couché ses quatre enfants vifs, elle a attendu. Son mari est tout près, chez des voisins. On sait bien que c'est, les hommes, quand ça pleut. Quand on pense qu'ils prétendent que ce sont les femmes qui parlent le plus.

Les minutes passent et M. Z ne revient pas. Alors Mme Z se décide. Elle va aller le chercher, c'est ici, tout près, une minute de chemin. Les enfants dorment, tout va bien. Dans un petit quart d'heure, ils seront rentrés.

Sitôt dit, sitôt fait... Mme Z enfila ses pardaessus, prit son manteau et se couvrit la tête d'un bon chapeau de laine. Car vraiment, il fait froid... Avant de partir, elle met encore une bonne pelletée de charbon dans le feu.

Vous savez ce que c'est, quand on est en visite, surtout à ce moment-ci de l'année. Le temps des fêtes après tout, n'est pas si loin. Alors, on jase, on débouche quelques flacons et on s'attarde.

Soudain une rumeur monte et grandit. Qu'est-ce qui se passe? Mme Z s'approche de la fenêtre. Mon Dieu!... Le ciel est tout rouge et on entend un grondement de serpent... pas de doute une maison brûle!

Le temps de le dire, M. et Mme Z sont dehors, ils courent... leur présentiment ne les a pas trompés. C'est bien leur maison qui est en feu. Les flammes ravagent. Hélas! il est trop tard et quand les secours s'organisent, il n'y a plus d'espoir de sauver les quatre enfants dont on retrouvera, demain, les petits corps carbonisés.

Ceci n'est pas le récit d'un événement imaginaire. Vous le savez, c'est une tragédie trop vraie. Chaque année, chaque mois, chaque semaine, presque chaque jour, la Ligue de sécurité vous le rappelle: ne laissez jamais vos enfants seuls, même pour une minute, même et surtout quand ils sont couchés. Le feu prend de bien des façons: poêle surchauffé, court-circuit, imprudence, accident fortuit, on ne sait jamais. Les enfants ne peuvent pas se défendre contre

Elue malgré les préjugés

Une femme maorie au parlement de la Nouvelle-Zélande

Auckland, N.-Z., (C.P.) — La première femme maorie à devenir membre du Parlement néo-zélandais est une veuve, mère de six enfants.

Mme Iriaka Matui Ratana, qui a vaincu les objections des hommes de son pays qui prétendent que la place d'une femme est au foyer, a obtenu le siège de Maori-ouest, détenu par son mari jusqu'à sa mort. M. Ratana, membre du parti travailliste. Mme Ratana était la candidate officielle du Dominion aux dernières élections générales.

M. Ratana était un fils de Witemu Ratana, un prophète maori qui a fondé l'Eglise Ratana. En s'alliant au mouvement Ratana, qui compte un grand nombre d'adhérents, le parti travailliste a tenu solidement le siège de Maori-ouest.

La récente élection était la première à laquelle prenait part une femme maorie pour une représentation gouvernementale. Mme Ratana a remporté la victoire sur une seconde femme candidate, Mme K. Nutana, et onze candidats.

Mme Ratana, à peine âgée de 40 ans, est une musicienne accomplie qui a déjà pris part à une tournée mondiale organisée par le mouvement Ratana.

Les fines fourchettes

Le poulet à toutes les sauces

CHOP SUEY AU POULET

4 c. à table d'huile
1 tasse d'oignons
1/2 tasse de filets de piment vert
1 poulet
1 tasse de céleri
2 lbs. de fèves germées
1 lb. de champignons frais

* Couper en petits filets la viande de poulet, ce qui sera facile avec des ciseaux. Tailler les oignons en rouelles très minces, le céleri et le piment en filets d'un pouce et les champignons en tranches minces. Faire chauffer l'huile dans une grande marmite et y ajouter tous les ingrédients dans l'ordre donné en ayant soin de faire cuire le tout à découvert durant 1/2 à 3/4 d'heure sur un feu vif et en remuant souvent avec 2 fourchettes. Vers la fin de la cuisson (environ 1/4 d'heure), on peut ajouter de la sauce chinoise au goût. Servir bien chaud, entourer de nouilles frites et de riz.

PATE AU POULET

1 volaille (4 à 5 liv.) en morceaux
1 carotte
1 oignon
2 tiges de céleri, coupé en dés
2 c. à table de persil, haché
1 clou
3 fèves de poivre
1/2 liv. de champignons, tranchés
1/2 tasse de gras
3 c. à table de farine
Sel et poivre au goût
1 oeuf cuit dur, tranché
Pâte à biscuit ou tarte

Débitier et placer les morceaux dans un récipient avec les assaisonnements. Couvrir d'eau. Ajouter les légumes, à l'exception des champignons. Mijoter en mettant le couvercle jusqu'à ce que la chair soit tendre. Si on se sert d'un autoclave, faire cuire 25 à 35 minutes, selon la tendreté de la volaille. Laisser la volaille refroidir dans le bouillon. Enlever la volaille du bouillon, en enlevant les os. Couper la chair en morceaux de bonne grosseur. Enlever le gras du bouillon et faire bouillir 1/2 heure, sans couvercle. Couler le bouillon.

Faire revenir les champignons dans 1/4 tasse de gras 5 minutes, brassant de temps à autre. Incorporer la farine. Mélanger. Ajouter 2 tasses de bouillon. Faire cuire jusqu'à épaississement. Assaisonner au goût. Ajouter la volaille, mélanger. Verser dans une casserole graissée. Déposer les tranches d'oeufs cuits dur et placer la pâte à biscuit ou de tarte. Faire deux ouvertures dans la pâte pour y laisser passer la vapeur. Faire cuire dans un four chaud, 400-425°F., jusqu'à ce que la croûte soit brunie, environ 20 minutes. 6 portions.

Retraites fermées

On peut ajouter, selon le goût des légumes cuits, oignons, pois, carottes et pommes de terre coupées en dés.

Retraite à Notre-Dame du Saint-Esprit

Des retraites fermées seront prêchées chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, du 23 au 26 janvier, pour dames et demoiselles, prêchée par le Père J.-M. Blain, C.S.S.R. En février, du 20 au 23 pour dames et demoiselles par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., et du 24 au 27 (3 jours) pour jeunes filles par le Père P. Garneau, O.M.I.; on peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Retraites fermées

Au couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées: du 23 au 26 janvier pour dames et demoiselles, prêchée par le Père J.-M. Blain, C.S.S.R. En février, du 20 au 23 pour dames et demoiselles par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., et du 24 au 27 (3 jours) pour jeunes filles par le Père P. Garneau, O.M.I.; on peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Retraites fermées

Recollection: recollection mensuelle du 4^e dimanche, 22 janvier, au couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal. Bienvenue à tous nos membres et à leurs amies. Méditation à 8h. 45 du matin, suivie de la sainte messe à 9h., puis du déjeuner et de la conférence vers 10h. 15.

Préparons notre équipement de ski... au cas où il tomberait de la neige...

JUPE COURTE ET BAS LONGS

Une nouvelle venue va peut-être conquérir cet hiver la faveur des femmes. Nous voulons parler de la petite jupe plissée. Nous la connaissons déjà. Les patineuses l'ont portée — et quelques skieuses — à condition d'être d'étonnantes sportives; elles ont pu l'arborer accompagnée de la courte culotte assortie et des longs bas de couleur vive et unie.

Aujourd'hui elle fait sa réapparition. D'abord sur les patineuses qui l'aiment parfois toute noire avec le corset noir assorti et les bas de fine laine rouge assortis aux gants. Cette tenue de petit diabolino sied à une femme très jeune, très mince et très habile sportive.

Mais la jupe trouve une autre interprétation encore. Pour le thé de cinq heures, la sportive qui vient de quitter les pentes neigeuses aimera la passer pour danser, en ayant ajouté cette note féminine à son ensemble sportif. L'idée est amusante, mais là encore, seule la femme très mince pourra s'offrir cette fantasia.

Beaucoup de détails accompagnent la tenue de ski. Les socquettes et les mouffles sont ses compléments indispensables. On les choisit souvent unies avec des revers de fantasia qui sont les mêmes pour les crispins du gant que pour les socquettes. Pour les longues courses, on posera sur le gant de laine la moufle de toile imperméable. Le gant de chèvre fourré pourra sans inconvénient être porté dans la neige — la peau ne durcira pas au contact de celle-ci.

DEUX VERSIONS

Deux formes se partagent la faveur: la forme vague à nombreux godets dont le col s'achève en capuchon — ou bien la longue redingote ajustée — elle tombe jusqu'en bas des fesses et s'ajoute, elle aussi, le col capuchon indispensable à la montagne. Dans ce dernier cas, la fourrure vient ajouter sa note confortable et élégante à l'ensemble. Elle court tout le tour du vêtement sans oublier le capuchon. Elle est en général choisie en opossum, en lynx, en loup ou en tout autre long pelage.

Enfin, la cape, tombant, elle aussi, jusqu'aux pieds, figure dans quelques collections. On l'exécute en lainage de nuance vive et elle accompagne la tenue du soir. Car la couture, cette année, a créé une véritable mode de ski pour le soir. Elle adopte plusieurs formules. Mais sa ligne générale consiste en un pantalon qui s'achève en resservant la cheville — et en un haut qui engage les épaules à la manière d'un corset de robe du soir.

Certains modelistes ont réalisé ces ensembles en satin noir — ou dans les tons dragée — et par un artifice de coupe, ils font le corset, et aussi le pantalon. Seule une femme extrêmement longue et mince peut se permettre de porter semblable parure.

Les autres formes, au contraire, allongent la silhouette et le corset noir s'orne de broderies ou de motifs papillons noirs eux aussi, ou de tons irisés. En dehors des longs vêtements dont nous parlons plus haut, les couturiers ont créé toute une série de vestes qui tiennent un peu de l'aorak, car elles sont exécutées entièrement dans une soie mate avec le strict capuchon du vêtement de sport, mais elles s'ouvrent pour découvrir un envers somptueux en satin de couleur vive. Un de ces modèles est noir extérieur et doublé de satin vert émeraude sur un ensemble du soir en satin noir.

LE PREFERE

Pour les heures sportives, la faveur des femmes se partage entre le fuseau toujours grand favori, et le kniker un peu court qui esquisse de faire une réapparition. Mais celle-ci est assez timide, car la femme préfère le long pantalon si seyant pour sa silhouette.

Les vestes ont souvent des basques et ressemblent assez, pour la ligne générale, aux jaquettes de nos tailleurs. Nombre d'entre elles présentent des poches à couvercle qui les rendent plus sportives. D'autres maisons préconisent plutôt le bousion plus court et plus vague qui s'ajoute un capuchon. Il est alors exécuté dans une nuance vive, à moins qu'on ne le prévoie en noir. Le beige a séduit pour un ensemble de ski dont la couleur se comporte, à la manière d'une salopette, des bretelles et un empiècement — mais un beige très rose, qui ne risquera pas de paraître sale sur la blancheur de la neige.

Retraites fermées

On peut ajouter, selon le goût des légumes cuits, oignons, pois, carottes et pommes de terre coupées en dés.

Retraite à Notre-Dame du Saint-Esprit

Des retraites fermées seront prêchées chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, du 23 au 26 janvier, pour dames et demoiselles, prêchée par le Père J.-M. Blain, C.S.S.R. En février, du 20 au 23 pour dames et demoiselles par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., et du 24 au 27 (3 jours) pour jeunes filles par le Père P. Garneau, O.M.I.; on peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO. 0776.

Retraites fermées

Recollection: recollection mensuelle du 4^e dimanche, 22 janvier, au couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal. Bienvenue à tous nos membres et à leurs amies. Méditation à 8h. 45 du matin, suivie de la sainte messe à 9h., puis du déjeuner et de la conférence vers 10h. 15.

Retraites fermées

Recollection: recollection mensuelle du 4^e dimanche, 22 janvier, au couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal. Bienvenue à tous nos membres et à leurs amies. Méditation à 8h. 45 du matin, suivie de la sainte messe à 9h., puis du déjeuner et de la conférence vers 10h. 15.

LA MODE DU JOUR



9211

Cette robe de nuit de bonne coupe amincissante est élégante. Les manches longues sont montées sur un petit poignet tandis que les manches courtes sont de style cape. Ce patron comprend également le motif de broderie.

Ce No 9211 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50. Le grandeur 36 requiert 35% verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Délivrez-vous de la DOULEUR

Essayez les Tablettes DOLCIN pour un prompt soulagement des douleurs ARTHRIQUES et RHUMATISMALES. Essayez DOLCIN... prescrivez une bouteille de 100 à 500 tablettes chez votre pharmacien AUJOURD'HUI et soyez des milliers de personnes qui ont été soulagées grâce à DOLCIN.

Délivrez-vous de la DOULEUR

Le plus grand des pharmaciens ont DOLCIN. Si le vôtre ne l'a pas, écrivez directement à:

DOLCIN

1001 Avenue de l'Industrie, Toronto 10 Ontario

PYLTON contre HEMORROIDES

C'est nouveau ici, mais connu et éprouvé dans la plupart des autres provinces. Le nouveau TRAITEMENT PYLTON donne partout de merveilleux résultats. Peu nous importe ce que vous avez pu faire contre les hémorroïdes ni depuis combien de temps vous en souffrez: nous vous garantissons des résultats dès la première bouteille ou vous remboursons le prix d'achat. Ce traitement liquide (absorbé par voie buccale) a prouvé son efficacité dans des cas jugés incurables. Dans des centaines de cas, une bouteille a suffi. Quand vous supprimez la cause (qui est interne) vous obtenez des résultats qui en valent la peine et qui durent. C'est la raison des succès du TRAITEMENT PYLTON contre hémorroïdes. \$1.75 chez tous les pharmaciens. Le grosiste l'a en magasin, ou bien le traitement vous est expédié par poste, sur reçu de \$1.75, par PYLTON CO., Vancouver, C. B.

Le Canadien joue piteusement hier et perd : 4 à 2

Chez les juniors, le Valleyfield et le National sont victorieux

Les Braves de Valleyfield, qui tentent désespérément de se qualifier pour les éliminatoires de la Ligue Junior, ont réussi hier soir à battre les Leafs de Verdun par 4 à 2.

Le Valleyfield s'est assuré la victoire dès la deuxième période en comptant trois buts. Gratton, Chasles, Joannette et Bisailon ont complété les points des vainqueurs. Lapointe et Bellemare ont compté les points du Verdun. Le jeune Ronnie Miller, gardien de buts du Valleyfield, a été l'étoile de son club.

Dans la première joute de ce programme double, le National a remporté une victoire de 4 à 1 sur le Royal. Bernard Geoffrion s'est mis en vedette en comptant deux points pour le National; il a maintenant un total de 37 buts à son crédit.

C'est dans la dernière période seulement que le Royal a évité le blanchissage, grâce à un but de Réal Jacques.

Sommaire:
Première période
Aucun point.
Punitions: Rousseau et Dunn.

Deuxième période
1 National, Benoît 9.05
(Rousseau et Smith)
2 National, Geoffrion 10.38
(Burchell et James)
3 National, Geoffrion 16.27
Pun.: James, Dunn, Rousseau, McAvoy et McManahan.

Troisième période
4 National, Filion 3.08
5 Royal, Jacques (Broden) 19.14
Pun.: Geoffrion, Filion 2, McAvoy, joute; Dunn 2, Petty, et Burchell, majeure.

* * *

Première période
1 Verdun, Bellemare 11.34
(St-Pierre, Lapointe)
2 Valleyfield, Gratton 12.33
(Bisailon)

Deuxième période
3 Valleyfield, Chasles (Glaude) 2.38
4 Valleyfield, Joannette 9.16
(Campeau)

Troisième période
5 Valleyfield, Bisailon 15.32
(Destrois)

Pun.: Dubuc et Bouchard.

Troisième période
6 Verdun, Lapointe 18.27
(Bellemare et Morrison)
Pun.: O'Leary, St-Pierre, inconduite et joute; Miller.

A Québec

Les Citadelles de P. Martin ont joué comme ils ne l'avaient pas encore fait cette saison pour blanchir les Rouges des Trois-Rivières par 5 à 0, hier. Près de 8.000 personnes ont assisté à la partie. Le gardien de buts des Citadelles, Baillé, remportait son premier blanchissage de la saison.

Les joueurs de Pete Martin se sont assurés définitivement la victoire dans la deuxième période, en comptant 3 buts. Hayfield a compté 2 des 5 buts de son club.

Onze punitions ont été distribuées durant le dernier 20 dont deux majeures à Talbot et Béliveau.

LF HOCKEY PROFESSIONNEL

HIER
Ligue Nationale
Toronto 4, Canadien 2.
Ligue Américaine
Buffalo 4, Indianapolis 2.

Ligue Senior
Royal 6, Sherbrooke 5.
Chicoutimi 3, Valleyfield 2.
Québec 5, Shawinigan Falls 2.

Ligue Junior
National 4, Royal 1.
Québec 5, Trois-Rivières 0.
Valleyfield 4, Verdun 2.

Ligue Provinciale
Lachine 6, Joliette 6.
Abord-à-Plouffe 7, Parc Ext. 3.

AUJOURD'HUI
Ligue Interuniversitaire
U. de M. à McGill.
Ligue Montréal
Canac vs Northern Electric.
C.N.R. vs Canadien.
(A l'Auditorium de Verdun).

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Hayes et Pridham.

Une jeune recrue compte les 3e et 4e points du Toronto

On ne peut pas dire, vraiment, que le Toronto soit malchanceux avec ses recrues!

C'est un des jeunes joueurs du club, Johnny McCormack, qui a permis à son club de gagner contre le Canadien, hier soir, au compte de 4 à 2, en comptant deux des points du Toronto.

On avait cru, un temps, que le Canadien l'emporterait de nouveau, après avoir gagné par 1 à 0 à Toronto le soir précédent. Après la première période il avait une avance de 2 à 1. Mais la piètre tenue que les joueurs ont affichée par la suite leur a fait perdre ce mince avantage.

Ainsi que l'affirme péremptoirement un de nos typographes, ce fut une partie plutôt terne, que les Canadiens auraient pu gagner assez facilement, semble-t-il, s'ils y avaient mis un peu de cœur. Ils ont d'ailleurs obtenu vingt-deux lancers contre Broda, alors que les Torontois n'en ont obtenu que seize contre Durnan. Celui-ci, par extraordinaire, a été plutôt faible, et il aurait peut-être pu empêcher les trois derniers points des Leafs.

Le plus grand désappointement des partisans du Canadien a été sans doute de voir Maurice Richard marquer un lancer de punition, au début de la troisième période. Le privilège avait été accordé au club local par l'arbitre Bill Chadwick qui s'était jeté intentionnellement sur la rondelle, dans la zone de son club.

Mosdell en vedette

Les autres compteurs du Toronto, en plus de McCormack, ont été Timgren Smith. Les compteurs du Canadien: Dussault et Mosdell. Ce dernier a obtenu un magnifique but, couramment d'une belle partie; il a été la vedette du Canadien, hier soir, avec Kenny Reardon. Richard, pour sa part, était trop surveillé pour pouvoir faire quoi que ce soit.

Par suite de cette défaite, les Torontois ont pris l'avantage sur le Canadien, pour les parties gagnées cette année. A date les Leafs ont trois parties de gagnées, les Canadiens, deux.

Normand Dussault compte le premier but de la joute à la troisième minute de jeu de la première période, sur des passes de Reay et Doug Harvey. Un but chanceux des Leafs égalisa le compte dans la septième minute, un lancer de Mosdell frappant le bâton de Smith et ricochant dans le filet. Plus de deux minutes avant la fin de la période, Mosdell compta un beau point, sur une passe parfaite de Curry.

Ce fut la fin du Canadien. Timgren égalisa le compte dans la deuxième période, puis vers le milieu du deuxième vin, McCormack donna à son club une avance de 3 à 2. C'est lui, également, qui devait compter le dernier point des Leafs, moins d'une minute avant la sirène.



NORMAND DUSSAULT

Première période
1-Canadien, Dussault 2.38
(Reay, Harvey)
2-Toronto, Smith 6.24
(Morton, Mosdell)
3-Canadien, Mosdell 17.41
(Mackay, Curry)
Punitions: Bouchard, Gravelle, Juzda, Morton, Léger.

Deuxième période
4-Toronto, Timgren 7.18
5-Toronto, McCormack 10.20
(Lynn)
6-Toronto, McCormack 19.04
Punitions: Ezimicki, Broda, purgée par Boesch.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Mosdell.

LE BASEBALL

Quarante joueurs se rendront au camp d'entraînement des Royaux

Quarante joueurs se rendront au camp d'entraînement des Royaux, à Vera Beach (Floride), ce printemps.

Evidemment, ces quarante joueurs ne seront pas tous sur l'alignement du club régulier. Il en restera une vingtaine environ. Les autres iront soit à Brooklyn, soit à d'autres clubs de l'organisation du Brooklyn.

"Ne vous inquiétez pas; les Royaux auront encore une puissante équipe en 1950, car les Dodgers nous enverront du renfort avant le début de la saison", a déclaré Gerry Gosselin en remettant la liste des joueurs aux journalistes, hier.

Les Royaux comptent présentement sur dix-sept lanceurs, mais il est probable que huit ou neuf d'entre eux ne demeureront pas avec le club. On est pratiquement assuré de revoir Clyde King, Dan Bankhead, Ronnie Lee et Johnny Van Cuyk. Paul Eisenman, obtenu des White Sox de Chicago et Al Epperly ont également de bonnes chances de demeurer avec le club.

Quatre des quarante joueurs qui sont sur la liste auront l'honneur d'être les Dodgers le printemps prochain. Ce sont le premier but Chuck Connors, le deuxième but Rocky Bréves, le receveur Steve Lembo et le lanceur Dan Bankhead. On s'attend toutefois à ce que ces joueurs vont revenir avec le club local.

Il y aura plusieurs figures nouvelles aussi, mais il est impossible de déterminer quels seront les joueurs qui resteront avec le club. Parmi ceux qui ont été mentionnés, on peut citer: Steve Lembo, Rocky Bréves et Chuck Connors.

Les Royaux auront encore un des clubs les plus jeunes du circuit comme on pourra le voir sur la liste qui suit. Voici celui-ci: le personnel des Royaux pour 1950 tel qu'il se présentera au camp d'entraînement de Vera Beach.

x—Rappelés par Brooklyn.

Le trophée Babe Ruth à Jos Page

NEW-YORK, 20 (A.P.) — Jos Page, l'excellent lanceur de relève des Yankees de New-York, a été proclamé hier premier receveur de la ligue "Babe Ruth" accordé chaque année au joueur qui se met le plus en vedette durant les séries mondiales.

Le prix est décerné en mémoire du célèbre coéquipier de Page. A l'ouverture de la prochaine saison de baseball, au stadium des Yankees, on présentera une plaque commémorative à Page.

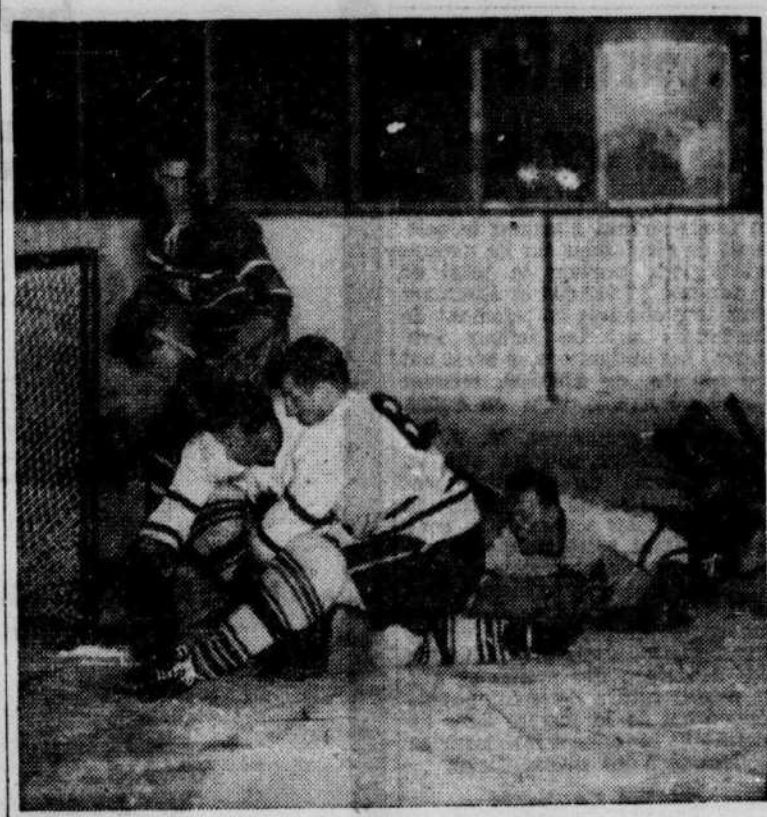
Au cours de la dernière série mondiale, Page, un lanceur gaucher, a lancé dans trois des cinq joutes contre les Dodgers de Brooklyn. Il a remporté une victoire.

Glen Harmon sera inactif une semaine

Glen Harmon, dont l'absence se fait sentir chez les Canadiens, sera inactif durant une semaine environ.

C'est ce qu'on a appris avant la partie d'hier, au Forum. Mercredi soir, peu avant la fin de la partie, Harmon a subi une coupure à une cheville, en entrant en collision avec Ted Kennedy.

Chez nos étoiles du hockey professionnel



LE PREMIER DE L'ANNEE — Voici l'incident qui a été cause du premier lancer de punition de l'année, dans la Ligue Nationale. A gauche, Ray Timgren, du Toronto, juste devant MacKay (debout), plonge dans la cage du Toronto pour éviter un but. C'est à la suite de cet incident que Richard a été chargé d'un lancer de punition... superbement manqué d'ailleurs.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	25	11	5	131	89	54
Canadien	17	15	9	98	86	43
Rangers	16	15	9	97	86	40
Boston	15	19	8	105	131	38
Toronto	16	19	7	102	119	39
Chicago	12	21	8	120	131	32

Ligue Québec Senior

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	27	12	1	164	111	55
Ottawa	21	17	3	163	163	45
Québec	32	13	2	130	97	46
Valleyfield	15	19	7	136	135	37
Royal	15	19	6	127	132	36
Chicoutimi	16	20	3	121	144	35
Shawinigan	12	28	2	124	183	26

Ligue Junior

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	22	4	1	128	71	44
Québec	17	9	1	129	85	35
T-Rivières	17	11	1	124	79	35
National	16	7	1	133	56	33
Verdun	5	16	4	72	134	14
Royal	6	17	2	64	112	14
Valleyfield	4	23	1	63	183	9

Ligue Interuniversitaire

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Montréal	4	1	0	34	22	8
Varvy	3	1	0	24	16	6
McGill	1	3	0	16	21	2
Queen's	1	4	0	22	37	2

Le Royal se rallie pour battre Sherbrooke; le Chicoutimi et le Québec sont vainqueurs

Les As gagnent par cinq à deux

Shawinigan Falls, 20 (C.P.) — Inspirés par le jeu sensationnel de Hughie Riopelle, qui a compté deux points, les As de Québec ont remporté une victoire de 5 à 2 sur le Shawinigan, hier soir, devant une foule de 2,500 personnes.

Ralph Buchanan, le premier compte de la ligue, a compté les deux points de son club. Roger Gagné, Marty Pruneau et Alf. Wiley ont compté les autres points de leur club.

C'est Riopelle qui a compté le premier point de la partie, dans le premier vingt; il arriva seul devant Johnny Marois, le gardien de buts du Shawinigan, et le déjoua facilement sur un lancer de ses pieds. Gagné donna aux visiteurs une avance de 2 à 0 vers la fin de la période, en déjouant Marois sur une passe de Carnegie.

Shawinigan entreprit une forte offensive dans la deuxième période et prit nettement l'avantage du jeu. Buchanan compta le seul point de la période.

Les autres points furent comptés durant le troisième vingt.

Sommaire

Première période
1-Québec, Riopelle 10.57
2-Québec, Gagné 18.31
(Carnegie, Roberge)
Punitions: Horeck, Limoges, McBride, Zeidel, Trudel, Wiley, Marshall.

Deuxième période
3-Shawinigan, Buchanan 9.04
(Horeck, Marshall)
Punition: aucune.

Troisième période
4-Québec, Pruneau 1.06
(Tremblay, Zeidel)
5-Québec, Wiley 5.58
(Gaudreault, Houle)
6-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
7-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Deuxième période
8-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
9-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Troisième période
10-Québec, Pruneau 1.06
(Tremblay, Zeidel)
11-Québec, Wiley 5.58
(Gaudreault, Houle)
12-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
13-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Deuxième période
14-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
15-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Troisième période
16-Québec, Pruneau 1.06
(Tremblay, Zeidel)
17-Québec, Wiley 5.58
(Gaudreault, Houle)
18-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
19-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Deuxième période
20-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
21-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Troisième période
22-Québec, Pruneau 1.06
(Tremblay, Zeidel)
23-Québec, Wiley 5.58
(Gaudreault, Houle)
24-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
25-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Deuxième période
26-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
27-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Troisième période
28-Québec, Pruneau 1.06
(Tremblay, Zeidel)
29-Québec, Wiley 5.58
(Gaudreault, Houle)
30-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
31-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Deuxième période
32-Québec, Riopelle 11.57
(Carnegie)
33-Shawinigan, Buchanan 15.53
(Horeck, Webster, Munderick, Théberge (mineure et mauvaise conduite), McBride).

Le Royal se rallie pour battre Sherbrooke; le Chicoutimi et le Québec sont vainqueurs

SHERBROOKE, 20 (C.P.) — Un ralliement de trois buts, dans la troisième période, a donné aux Royaux de Montréal une victoire de 6 à 5 sur le Sherbrooke, qui occupe présentement la première place du circuit. C'est Bob Fryday qui a compté le but victorieux.

Les autres compteurs, à part Fryday, ont été Pete Morin (deux buts), Cliff Malone, Gordie Knutson et Dugger McNeil. Marcel Filion a compté le premier but de la partie au cours d'une mêlée devant les buts, après que Plante ait arrêté deux lancers, l'un de Préfontaine et l'autre de Busch.

Deux minutes plus tard, McAtée compta le deuxième point du Sherbrooke sur un lancer bas, dans le coin gauche du filet. Plante eut une assistance sur ce point. Puis Malone compta le premier point du Royal, suivi peu après du troisième du Sherbrooke, compté par Préfontaine cinq secondes avant la fin de la période.

Knutson compta le deuxième point du Royal peu après le début du deuxième vingt, sur des passes de Morin et Saint-Laurent. Mais au milieu de la période Vinet prenait une passe de Gladu pour compter un autre point pour le Sherbrooke. Trois minutes plus tard, Plante s'échappait à la ligne bleue du Royal pour compter le cinquième et dernier point de son équipe. Mc Neil compta pour le Royal peu avant la fin de la période.

C'est à la troisième période que les Royaux lancèrent l'offensive de la victoire. Après les deux points de Morin, Fryday compta le point décisif 7 minutes avant la fin de la partie.

Sommaire

Première période
1-Sherbrooke: Filion 3.58
(Préfontaine, Bush)
2-Sherbrooke: McAtée 6.03
(Plante, Sinclair)
3-Royal: Malone 11.39
(Dolbec, Desaulniers)
4-Sherbrooke: Préfontaine 19.58
(Heindl)
Punition: Heindl.

Deuxième période
5-Royal: Knutson 4.24
(Morin, St-Laurent)
6-Sherbrooke: Vinet 10.45
(Gladu, Labrie)
7-Sherbrooke: Plante 13.34
8-Royal: McNeil 14.00
(Malone, Desaulniers)
Punition: Heindl.

Troisième période
9-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
10-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
11-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Deuxième période
12-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
13-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
14-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Troisième période
15-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
16-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
17-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Deuxième période
18-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
19-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
20-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Troisième période
21-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
22-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
23-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Deuxième période
24-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
25-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
26-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Troisième période
27-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
28-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
29-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Deuxième période
30-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
31-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
32-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Troisième période
33-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
34-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
35-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Deuxième période
36-Royal: Morin 2.40
(Knutson, Pepin)
37-Royal: Morin 11.57
(Knutson)
38-Royal: Fryday 13.03
(Thomson, Denis)
Punition: Aucune.

Smrke a 2 points et 1 assistance

Valleyfield, 20. — Un point compté par Johnny Mureitch, dans la troisième période, a donné au Chicoutimi une victoire de 3 à 2 sur le Valleyfield, hier soir.

Stan Smrke a été le meilleur compte de la soirée; il a enregistré deux des buts du Chicoutimi. Le joueur de défense Ralph Toohy et Kitout Joannette ont été les compteurs du Valleyfield.

Le Chicoutimi a pris une avance de 2 à 0 dans le premier vingt; les deux buts ont été comptés par Smrke. Mureitch et Roy ont obtenu des assistances sur le premier but, et Bourgeois, sur le deuxième.

Toohy compta le seul point de la deuxième période, après cinq minutes de jeu, sur des passes de Cyr et Franklin.

Le point victorieux de Mureitch fut compté à la quatrième minute de la troisième période, sur des passes de Stan et Lou Smrke. Joannette compta le deuxième point du Valleyfield une minute et 24 secondes plus tard, sur des passes de Jean-Paul Bisailon et André Corrivau.

Sommaire

Première période
1-Chicoutimi, S. Smrke 6.16
(Mureitch, Roy)
2-Chicoutimi, S. Smrke 8.17
(Bourgeois, Mureitch)
Punitions: Kwong, S. Smrke.

Deuxième période
3-Valleyfield Toohy 5.58
(Cyr, Franklin)
Punitions: Crawford, Morrisseau.

Troisième période
4-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
5-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)
Punition: Morrisseau.

Deuxième période
6-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
7-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)
Punition: Morrisseau.

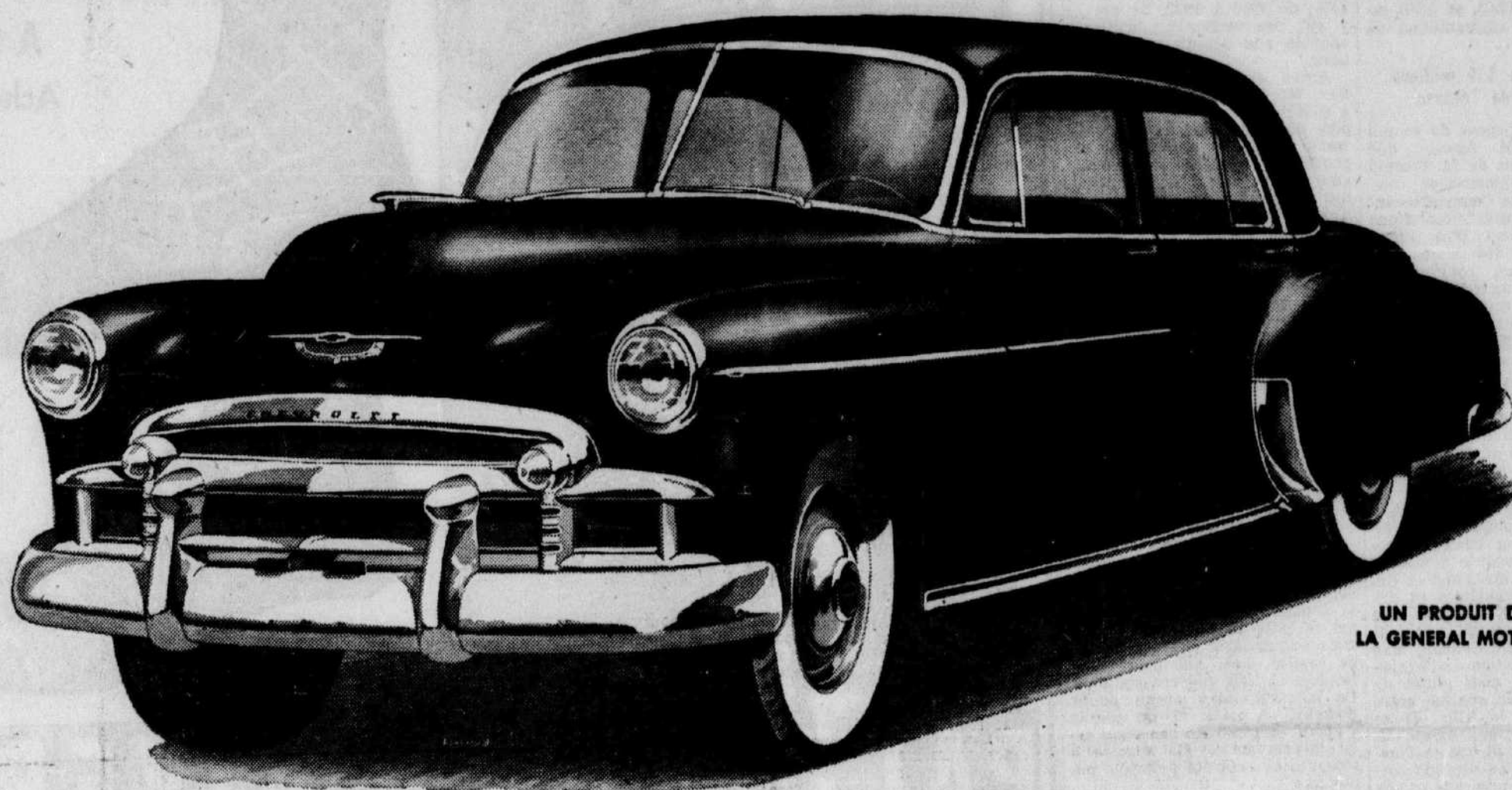
Troisième période
8-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
9-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)
Punition: Morrisseau.

Deuxième période
10-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
11-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)
Punition: Morrisseau.

Troisième période
12-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
13-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)
Punition: Morrisseau.

Deuxième période
14-Chicoutimi, Mureitch 4.00
(S. Smrke, L. Smrke)
15-Valleyfield, Joannette 5.24
(Bisailon, Corrivau)

En montre aujourd'hui — la
CHEVROLET 1950
PREMIÈRE...et meilleure...au plus bas coût!

UN PRODUIT DE
LA GENERAL MOTORS

La Chevrolet pour '50 vous apporte le meilleur de tout au plus bas coût... plus grande beauté... meilleure performance avec économie... facilité de conduite, confort et sûreté remarquables!

Voici, dans la Chevrolet pour 1950, les plus belles voitures et les meilleures valeurs que la vedette ait jamais offertes au public automobiliste du Canada.

Ces ravissantes nouvelles Chevrolet sont offertes en 11 genres de carrosseries Styleline et Fleetline. Elles sont mues par un moteur très amélioré — décrit en détail ailleurs dans cette annonce — qui accroît encore davantage leur performance et leur économie renommées. Ces nouvelles Chevrolet vous apportent aussi de nombreuses caractéristiques de qualité, d'élégance, de confort, de sécurité et de sûreté de fonctionnement qui appartiennent ordinairement à des voitures plus coûteuses. Dans la Chevrolet seulement trouverez-vous de tels avantages à de si bas prix et avec de si faibles frais d'utilisation et d'entretien.

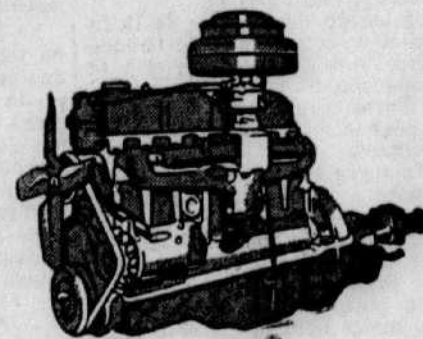
Venez voir ces magnifiques nouvelles Chevrolet pour 1950 — les plus élégantes, les plus nerveuses et les plus puissantes que Chevrolet ait encore produites. Voyez-les, et

nous croyons que vous conviendrez qu'elles sont sans contredit **LES PREMIÈRES... ET LES MEILLEURES... AU COÛT LE PLUS BAS!**

MOTEUR À SOUPAPES EN TÊTE PLUS PUISSANT ET TRÈS AMÉLIORÉ

avec carburateur à jet de puissance auxiliaire
et plus grandes soupapes d'échappement

Ce bon moteur Chevrolet est maintenant meilleur que jamais... il vous apporte plus de puissance, de plus vives reprises, une meilleure performance générale... plus la remarquable économie qui a toujours fait la renommée de Chevrolet. Le nouveau carburateur à jet de puissance auxiliaire ne fait pas qu'améliorer la performance, il accélère le réchauffage — épargne de l'essence! Un meilleur rendement aux allures réduites et un meilleur fonctionnement dans les côtes sont d'autres caractéristiques de cette excellente nouvelle édition du moteur à soupapes en tête, champion mondial, de Chevrolet.



la plus achetée
au Canada

la plus achetable

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LTD
2085 ouest, rue Ste-Catherine — Montréal, Qué.
WE. 6781

LEDUC AUTOMOBILES (Canada) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)
BE. 2841

DUVAL MOTORS LIMITED
3930^e est, rue Ste-Catherine
FA. 3542

DES CHATELETS AUTOS LTEE
4590, rue St-Denis
LA. 0186

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry
TA. 7211

RANGER MOTOR SALES
2225, rue Notre-Dame — Lachine, Qué.
Zone 8-197

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne — Verdun, Qué.
YO. 1130

GARAGE DESCHAMPS
94, rue Ste-Anne — Ste-Anne-de-Bellevue
Tél. : 661

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie
WA. 8171

Si le Tramway montréalais était municipalisé

Il en résulterait une économie annuelle dépassant \$2 millions — Depuis 1918, la "Montréal Tramways" a déboursé en taxes une somme de près de \$50 millions — De leur côté, grâce à la municipalisation du transport et de la distribution de l'électricité, les citoyens de Toronto se trouvent à avoir à leur crédit une somme de quelque \$135 millions — Discours de M. J.-O. Asselin au conseil municipal, ce matin

Ce matin, devant le conseil municipal, M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif et président de la Commission d'étude sur les problèmes de transport et de la circulation à Montréal, a recommandé l'adoption des rapports de cette commission présentés jusqu'au jour d'hui. Ces documents proposent la création d'une commission de transport, la construction d'une autoroute est-ouest, la construction d'un réseau de métropolitain, l'aménagement de trois garages souterrains de stationnement et des éclaircissements et autres améliorations au réseau des artères principales.

La pièce principale de ces rapports consiste en un projet de loi pourvoyant à la création d'une commission de transport qui aurait les pouvoirs requis pour construire, entretenir, exploiter, contrôler et administrer le métro, les voies tubulaires, les autoroutes ou tout autre moyen de transport en commun.

Le projet de loi autorise aussi la ville de Montréal à exproprier la Compagnie des tramways avant la fin du contrat de 1918 qui doit normalement expirer en 1953.

Au cours d'un discours qu'il a prononcé ce matin à l'apogée des recommandations de la Commission d'étude, du Comité exécutif et du bill que la ville se propose de présenter à l'Assemblée législative le 15 février, M. Asselin a résumé la municipalisation de la Montréal Tramways et du réseau futur de transport en commun à Montréal. M. Asselin a aussi montré les avantages de la municipalisation de la distribution de l'électricité.

En vue d'illustrer les bienfaits de la municipalisation du transport, M. Asselin a tracé le parallèle de Toronto et de Montréal.

Montréal et Toronto

M. Asselin a d'abord examiné brièvement les points financiers saillants de la Compagnie des tramways de Montréal et de la Toronto Transportation Commission, au cours de la dernière période de trente années.

Au début, M. Asselin avait rappelé que la ville de Toronto avait acheté, en 1921, tout l'avoir de la Toronto Railway, qui était une compagnie privée. La Toronto Transportation, institution municipale, avait alors assumé le contrôle de la Toronto Railway, ainsi que celui des lignes de tramways qui lui appartenaient déjà. La valeur de cet avoir, plus certaines améliorations matérielles entreprises au moment où la Commission rendit son rapport, s'élevait à \$44 millions, somme pour laquelle des obligations d'une valeur totale équivalente furent émises.

Le contrat entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal date de 1918. Par ce contrat, la valeur du capital représenté par le réseau du tramway fut, à l'époque, établie à \$36,236,295. Sur cette somme, ainsi que sur tout le capital à être ajouté par la suite, un revenu de 6% était garanti à la compagnie.

M. Asselin établit ensuite une comparaison entre les bilans des deux compagnies depuis le début de leur existence jusqu'en 1949. La Toronto Transportation Commission a augmenté son actif fixe de \$22.3 millions, ses placements, de \$15.3 millions, son actif courant et autres actifs, de \$4.8 millions. Sa dette a été diminuée de \$37.9 millions, et son passif courant a augmenté de \$3.4 millions. Ce qui veut dire que son "equity" s'est accru de \$77.0 millions.

De son côté, la Compagnie des Tramways de Montréal a haussé son actif fixe de \$16.3 millions, ses placements, de \$3.1 millions, et son actif courant et ses autres actifs, de \$9.7 millions, alors qu'elle a augmenté sa dette par \$3.8 millions, son passif courant, par \$3.4 millions et son capital, par \$3.6 millions. Son "equity" s'est augmenté de \$18.3 millions.

Aux chapitres des réserves des

deux organismes, M. Asselin cite ces chiffres: en 1921, la Toronto Transportation Commission ne possédait aucune réserve. Au 31 décembre 1948, elle avait accumulé \$46,537,857.33 au fonds de dépréciation net \$30,463,162.04 en autres réserves et surplus, soit un total de \$77,001,019.37.

Dans le cas de la Compagnie des Tramways de Montréal, les réserves pour dépréciation se chiffraient par \$600,000 au 30 juin 1918 et par \$13,516,359.92 au 31 décembre 1948, soit une augmentation de \$12,916,359.92 pour cette période de trente ans. En ce qui a trait aux autres réserves et surplus aux mêmes dates, elles s'élevaient respectivement à \$208,923.18 et à \$5,676,757.13, ce qui représente une augmentation de \$5,407,833.95 pour la même période. Ainsi, les réserves totales de ladite compagnie ont évolué de \$608,923.18 qu'elles étaient en 1918 à \$19,133,117.05, en 1948, représentant une augmentation de \$18,524,193.87.

Différence de \$59 millions en faveur de Toronto

Il ressort clairement de ce qui précède, note M. Asselin, que l'état des finances de la Toronto Transportation Commission, comparé à celui de la Compagnie des Tramways de Montréal, jout d'une condition beaucoup plus saine. Ainsi, l'analyse des bilans des deux corporations, couvrant la dernière période de trente ans, révèle une différence favorable à la Toronto Transportation Commission de quelque \$59 millions, soit près de \$2 millions par année.

Et à ce propos, M. Asselin se pose cette question: Comment se fait-il qu'après trente ans la Toronto Transportation Commission accuse un surplus de \$59 millions par comparaison avec la Compagnie des Tramways de Montréal?

Il n'est question d'établir aucun parallèle entre l'efficacité de l'administration de ces deux corporations, répond le président de la Commission des Vingt et Un. Il précise: Les problèmes et difficultés de la Compagnie des tramways de Montréal semblent avoir résulté originairement, non pas de l'administration de l'exploitation du réseau, mais plutôt de certains aspects du contrat entre la Compagnie et la Ville. Et ce qui est plus important, ajoute M. Asselin, il y a le fait que la Compagnie des tramways est une corporation qui, étant propriété privée et non propriété publique, doit non seulement gagner des dividendes pour ses actionnaires, mais emprunter ses obligations capita-

Nouvel organisme municipal

Si le conseil municipal, à sa séance de ce matin, adopte un projet de règlement qui lui recommande le comité exécutif, on créera un nouvel organisme à l'hôtel de ville et les Montréalais seront assujettis à une nouvelle réglementation.

Cet organisme nouveau consistera en un Bureau de la fumée et d'ordonnance nouvelle aura pour objet de "supprimer ou de réduire l'émission des fumées, suies, poussières, cendres volantes, émanations nuisibles, gaz nocifs ou autres formes de pollution de l'atmosphère, causant ou susceptibles de causer une nuisance".

Ce bureau de contrôle de la fumée et de la pollution de l'atmosphère relèvera de la division de l'inspection des bâtiments du service d'urbanisme. Il se composera de neuf membres et du personnel nécessaire.

Un ingénieur professionnel sera proposé à la direction de ce bureau. Il portera ce titre officiel: Ingénieur de la fumée. Il sera assisté d'un adjoint et d'au moins sept inspecteurs.

De plus, un comité consultatif d'au moins neuf membres collaborera avec l'ingénieur de la fumée. Ce comité devra se réunir au moins six fois par année.

L'ingénieur de la fumée devra être de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec et être préparé par son instruction technique à exécuter le nouveau règlement de la fumée. Il devra également posséder l'éducation et les qualités personnelles requises pour établir des programmes d'éducation, parler devant les corps publics et les administrateurs d'établissements divers, en vue d'obtenir la collaboration du public et de tous les intéressés en matière de contrôle de la fumée et de pollution de l'atmosphère.

les sans le bénéfice du crédit ou de la garantie des gouvernements. De plus, elle doit payer certaines taxes: municipales, provinciales et fédérales, ce à quoi un réseau qui serait propriété publique ne serait pas astreint.

M. Asselin jette ensuite un bref coup d'oeil sur ces facteurs, surtout en ce qu'ils ont affecté les opérations financières de la Compagnie des tramways de Montréal depuis 1918.

Dividendes de la "Montréal Tramways"

M. Asselin note qu'à même ses revenus, la Compagnie des tramways a versé à ses actionnaires, depuis 1918, des dividendes se chiffrant par \$12,168,331.25. Aucun dividende ne fut versé depuis 1940, alors que le taux était de 6%. Avant 1940, le taux était de 9%, entre 1932 et 1938; de 10%, entre 1923 et 1931; de 12½%, de 1920 à 1922. De plus, il y eut des versements d'intérêts annuels aux détenteurs d'obligations.

Après avoir cité plusieurs chiffres, M. Asselin conclut qu'il en a coûté au moins \$21 millions de plus pour financer, au cours des trente dernières années, les exigences de capital de cette compagnie privée qu'est la Compagnie des tramways de Montréal qu'il n'en aurait vraisemblablement coûté pour financer ces exigences, si elle avait été une propriété publique. Il s'ensuit, ajoute M. Asselin, que ce montant aurait été disponible pour réduire la dette capitale, après avoir été accumulée dans les réserves pour dépréciation ou autres fins. Dans la proportion où il aurait pu être appliqué à la réduction de la dette fondée (cette dette est de près de \$40 millions), les épargnes brutes auraient encore été plus élevées.

De plus, depuis 1918, la Compagnie des tramways de Montréal a déboursé en taxes, licences et autres frais gouvernementaux, une somme de près de \$50 millions.

L'analyse de ces chiffres, ajoute M. Asselin, semble indiquer, qu'en tant que corporation privée, la Compagnie des tramways a déboursé à même ses revenus une somme de près de \$70 millions pour frais additionnels de financement de capital, ainsi que pour taxes, licences et frais gouvernementaux. Ce montant, sans aucun doute, poursuit le président du comité exécutif, dépasse de beaucoup celui qu'elle aurait été appelée à payer, si elle eût été propriété publique.

De tout ce qui a été dit précédemment, il ressort, suivant M. Asselin, que la plus grande partie de la différence existant dans l'état comparatif des deux systèmes, celui de Montréal et celui de Toronto, telle que révélée par la valeur de leur actif présent, de leur dette et de leur fonds de réserve, s'explique par la nature des deux corporations, par leurs différentes procédures de financement, quant aux capitaux requis et par leur obligation de payer des taxes gouvernementales.

Le président de la Commission des Vingt et Un conclut: Si le réseau des tramways de Montréal devenait un service municipalisé, un montant total annuel de plus de \$2 millions (par suite de l'économie résultant quant aux intérêts payés sur la dette fondée et aussi quant aux taxes gouvernementales, licences et autres frais) deviendrait probablement disponible pour liquider les frais du financement de la construction d'un réseau initial du métropolitain.

La perte de taxes pour la ville ne serait que temporaire, parce que la plus-value donnée à la propriété immobilière longeant le parcours du métro serait considérable. De fait, précise M. Asselin, le revenu additionnel résultant pour la ville des taxes ainsi accrues contribuerait à compenser toute perte de taxes ou d'autres revenus découlant de la municipalisation du réseau du tramway.

Augmentation du tarif

Au sujet des tarifs du transport municipalisé, M. Asselin dit:

"Le public ne s'opposerait pas à une augmentation raisonnable des taux de transport, dans la limite où elle deviendrait nécessaire pour la construction et l'exploitation, comme propriété publique, d'un réseau de transport souterrain et de surface". En effet, poursuit M. Asselin, "le public est disposé à payer un taux raisonnable pour des facilités de transport rapide, surtout si elles sont propriété publique. "Un tarif de dix sous, qui n'est que de 2/3 cents plus élevé que le taux actuel, produirait, estime-t-on, un revenu brut additionnel suffisant pour subvenir aux frais de financement du coût de réalisation d'un tel réseau. L'on peut prévoir que ce revenu additionnel, ajouté aux autres épargnes prévues, constituerait une contribution importante aux frais de réalisation de tout le réseau du métro proposé, y compris les frais de financement et d'entretien et, également, au coût d'autres améliorations et dépenses connexes".

M. Asselin montre ensuite que par suite de la municipalisation de la distribution de l'énergie électrique et du réseau de transport en commun, les citoyens de Toronto se trouvent à avoir à leur crédit une somme de quelque \$135 millions. Le président de la Commission d'étude préconise alors la municipalisation du réseau de transport montréalais en précisant qu'on ne peut s'attendre à aucune amélioration sensible dans le transport public à Montréal d'ici dix ans, si nous refusons la municipalisation.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

OUVERTS CE SOIR 9 h. SAMEDI toute la journée DUPUIS

L'hiver bat son plein... Dupuis vous apporte des suggestions pour votre confort... Venez faire votre choix dès ce soir jusqu'à 9 h.



PYJAMAS "HUSSAR" DE "FORSYTH"

un modèle qui peut se porter dans l'intimité comme pyjamas d'intérieur

Nul n'est besoin de mentionner tous les avantages de ce vêtement de marque FORSYTH — ce nom seul en dit long sur la belle confection de chacun. Le genre HUSSAR est habillé et permet de porter ce pyjamas pour la lecture, au coin du feu dans l'intimité. Beau broadcloth durable, coupe militaire avec le collet, les épaules boutonnées et une fantaisie, écusson ton or sur la pochette du gilet. Pantalon à ceinture élastique. Choix de bleu sur rouge, noir sur rouge. Tailles: A à D soit: 36 à 44.

6.95

CHAUSSETTES de 1.00

A RABAIS CHEZ DUPUIS

Achetez-en 4 paires samedi

chez DUPUIS
SPECIAL
la paire

.59

4 paires 2.25

C'est non seulement 4 paires mais 8 et 12 même que vous devez acheter en raison de l'aubaine que représente l'achat par série de ces chaussettes de 1.00 la paire. Série spéciale d'un manufacturier renommée. Tricot de coton avec un LÉGER POURCENTAGE DE LAINE tel que vous aimez porter l'hiver. Tons variés de bleu, vert, gris, rouille. Le bout de pied, le talon sont renforcés pour plus de résistance à l'usure. Pointures dans le groupe: 10 à 12.

DUPUIS — rez-de-chaussée Ste-Catherine

Plateau 5151
local 300

PALETOTS D'HIVER

1/2 PRIX
SAMEDI CHEZ DUPUIS

Prix ordinaire 45.00
Samedi, chez Dupuis

22.50

TOUS BEAUX, ELEGANTS, CES PALETOTS SONT EN ETOFFES TOUT LAINE D'UN CONFORT PARFAIT POUR CET HIVER... et plusieurs autres à venir.

Coupes populaires: devant croisé en molleton bleu marine ou brun — le "Slip-On" en drap velours gris foncé ou gris moyen, en beige, bleu Teal.

Tailles: 34 à 42 dans le groupe mais non dans chaque modèle, chaque étoffe ou nuance.

Rez-de-chaussée chez Dupuis

ACHAT SPECIAL

SOULIERS CONFORTABLES

pour hommes et jeunes gens

SAMEDI, chez DUPUIS, la paire

9.95

HAUTE QUALITE

Comme à l'habitude, le samedi est un jour de spéciaux aux chaussures pour hommes. A preuve cette offre de confortables et solides souliers nouveaux, de haute qualité, dans les marques les plus connues. Cuir souple en brun ou bourgogne formes nouvelles à bout de pied moyen ou large. Pointures: 6 à 12 et largeurs variées dans le groupe.

DUPUIS — rez-de-chaussée, Ste-Catherine

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL, v.p. et ger. gen.



Ouverts
ce soir
jusqu'à
9 h.

Café-Thé
Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSÉ L.
MONTRÉAL

lunettes

examen
de
la vue

verres optiques

Albany
PHILIE O.D.
assisté
d'optométristes
et opticiens
diplômés

PLATEAU 5151
LOCAL 336

Dupuis Frères